

LE MONDE LIBERTAIRE



2€ ISSN 0026-9433

« L'anarchisme est la poésie de la vie et l'amour en est la plus haute expression. »
Diego Camacho

N° 1555
du 7 au 13 mai 2009

hebdomadaire de la Fédération anarchiste, adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes

Urgence d'insoumission



M 02137 - 1555 - F: 2,00 €



Signature and date: S... 2009

Sommaire

Trime plus pour encore moins, par Hugues, page 4

Les courtes **brèves**, page 6

Déontologie de **flicage**, par P. O'Neil, page 7

Le bon exercice de la **répression**, par C. Margat, page 9

Être deux c'est être une bande, par T. Lodé, page 11



Capitalisme et mafia, par P. Mignard, page 12

L'individu et le **groupe**, par M. Paraire, page 14

Étrange **poésie**, par Alisson, page 16

Le dernier de **Maurice Rajsfus**, par Pathote, page 17

Misère et **superflu**, par N. Potkine, page 18

Salut **Diego Camacho**, par M. Tomsin, page 19



Radio libertaire et le numérique, page 20



Vie du **mouvement**, page 21

La plus belle des **radios**, page 22

L'agenda tout azimuth, page 23

Tarifs

(Hors-série inclus)

3 mois, 13 n^{os}

6 mois, 25 n^{os}

1 an, 45 n^{os}

France

et DOM-TOM

20 €

38 €

61 €

Étranger

27 €

46 €

77 €

(en lettres capitales. Règlement à l'ordre de Publico, à joindre au bulletin)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnement de soutien

1 an, 45 n^{os} 76 €

Pour les détenus et chômeurs, 50 % de réduction en France métropolitaine. Les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international (IBAN: FR7642559000062100287960215). (BIC : CCOPFRPPXXX)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière feuille de routage.

Rédaction et administration: 145, rue Amelot, 75011 Paris. Tél.: 01 48 05 34 08 – Fax: 01 49 29 98 59

Directeur de publication: Bernard Touchais – Commission paritaire n° 0609 C 80740 – Imprimerie EDRB (Paris)

Dépôt légal 44145 – 1^{er} trimestre 1977 Routage 205 – EDRB Diffusion NMPP. Photos et illustrations de ce numéro: droits réservés.



Dans le monde, le Premier Mai ne se déroule pas de la même façon. Ainsi en Allemagne, des « heurts » ont eu lieu entre les forces de l'ordre et les manifestants, particulièrement à Berlin. À Dortmund, Mayence et Ulm, pour protester contre des manifestations d'extrême droite, des affrontements ont eu lieu. À Ulm, à un millier de nazis du parti NPD plusieurs milliers de militantes et militants antinazis se sont affrontés.

En France, les troupes de Le Pen ont beau être en chute libre, les idées du FN sont au gouvernement et dans la tête de beaucoup de gens. Pour notre Hexagone bien aimé, ça n'a pas été le raz de marée pressenti. Plus que d'autres Premier Mai, mais moins que les mobilisations de mars.

Quand vous lirez ces lignes, les centrales (alias boutiques syndicales) se seront réunies pour décider des actions à venir. Force Ouvrière a déjà annoncé l'éventualité d'une grève générale, la CFDT a dit que non et la CGT reste sur le bord du trottoir.

Triste époque où les organisations syndicales hésitent à rentrer dans le chou du capital, quand l'opinion publique est largement favorable à la séquestration des patrons. Ce qui peut faire dire aux médias « syndicats, le temps des doutes ». Nous, on dirait plutôt peur de débordements, de remise en cause.

Quand on sait qu'à la CGT, des syndicats sont pour la grève générale, on se demande si la centrale de Montreuil n'est pas au bord d'une vague de conflits internes. Dans le passé ça se réglait à la hussarde, mais maintenant il y a Sud et la CNT.

Bon, après les photos de l'unité CFDT, CGT, FO et FSU, la suite ne promet rien de bien.

Tout le monde, ou presque, pense aux élections européennes. Comme le dit le quotidien sans marteau ni faucille, « transformer la colère sociale en vote Front de gauche le 7 juin ». On croyait un peu précipitamment que les courroies de transmission étaient au rencart, ben... non.

Dans le monde humain c'est pas terrible, mais pour ceux du monde animal ? Y paraîtrait que la biodiversité reculant dans les campagnes, ça serait mieux dans le milieu urbain, entre autre dans la capitale (Paname, bien sûr). Ce qui fait dire à un quotidien du soir que « les renards sont entrés dans Paris ». Les jardins parisiens et de l'Ile-de-France seraient donc plus accueillants pour le héron, le pic vert, l'épervier d'Europe, le martin pêcheur ? Pour les sans-papiers on peut fêter un an d'occupation à la Bourse du travail à Paris, rue Charlot. Les régularisations se poursuivent et l'espoir demeure, dans un silence assourdissant.

Les jeunes encore et toujours jetés en pâture aux patrons

« J'avais vingt ans, et je ne permettrai à personne de dire que c'est le plus bel âge de la vie »

Paul Nizan

Sami Chemin

JUSQU'À PRÉSENT, bon an mal an, les entreprises se bâfraient une soixantaine de milliards d'euros grâce aux aides publiques versés par l'État au nom du « nécessaire soutien à la compétitivité » et, afin de mieux encore dissimuler la géante escroquerie, pour « stimuler l'emploi ». Sans doute le compte n'était pas encore bon, preuve en est, N. S. a décidé de lâcher un nouveau paquet de pognon dans les poches des patrons. Cette nouvelle offrande – accordée sans exiger des contreparties – est censée constituer un « plan d'urgence » en faveur des jeunes. Ayant parfois la reconnaissance du ventre à l'égard de leur très généreux bienfaiteur, les patrons ont applaudi des deux mains l'annonce de cette manne printanière. Ainsi, Laurence Parisot a approuvé « sans réserve » le plan qui laissera les jeunes en plan, y voyant une « excellente nouvelle pour la génération de jeunes Français qui aujourd'hui aspire à découvrir le monde de l'entreprise. » Effectivement, les patrons peuvent se pourlécher les babines au vu des sucreries qu'ils vont pouvoir savourer :

- L'État va exonérer de cotisations sociales l'embauche d'un apprenti jusqu'au 30 juin 2010 ;

- Toutes les entreprises de moins de 50 salariés qui embauchent des apprentis supplémentaires bénéficieront d'une prime de 1800 euros. Notons à cet égard que le

dispositif prévoit une exonération totale des charges qui, cumulée à la prime se traduira par un coût zéro pour l'entreprise, soit du travail à l'œil ;

-L'État se fendra de 2000 euros pour chaque recrutement en contrat de professionnalisation d'un jeune de moins de 26 ans n'ayant pas le niveau bac ;

- Enfin, pour tout stagiaire embauché en CDI avant la fin septembre, les entreprises palperont une prime de 3000 euros.

À la louche, le prix de ce paquet de bonbeus s'élèvera à 700 millions d'euros. Pour sa part, la formation sera dotée (pour la période 2009-2010) d'un crédit supplémentaire de 356 millions d'euros (contrat formation et « école de la deuxième chance »). Le plan sera financé pour l'essentiel via le FISO (fonds d'investissement social) créé en février en vue de financer la formation et la reconversion professionnelle pendant la crise. Ce qui revient à dire que N. S. déshabille Pierre pour habiller Paul, sans compter que le gouvernement a retiré 200 millions d'euros aux crédits alloués aux contrats de professionnalisation dans le budget 2009.

Que N. S. se paye notre fiole, et plus particulièrement celle des jeunes, est une évidence. Pour autant, toute honte bue, nombre de ses détracteurs ou opposants d'opérette font mine d'oublier qu'au cours des trois dernières décennies, « gôche » et

droite confondues ont créé les conditions d'une précarité à durée indéterminée pour les jeunes. R. Barre ouvrit le bal en 1977 avec son pacte national pour l'emploi. Puis entrèrent en piste d'autres navrants inventeurs: en 1983, P. Mauroy, avec le stage d'insertion à la vie professionnelle (SIVP); en 1984, L. Fabius, père des TUC (Travaux d'utilité collective); en 1989, M. Rocard, lequel remplaça les TUC par les contrats emploi solidarité (CES); E. Balladur s'y mit aussi en 1993, accouchant du contrat d'insertion professionnelle (CIP), mais ce « smic-jeunes » expira sous les coups de boutoir des étudiants quelques semaines après sa naissance; L. Jospin ne voulut pas être en reste, d'où la formule Emplois jeunes en 1997; en 2002 et 2003, J.-P. Raffarin fit du neuf avec du vieux en remplaçant « emploi jeunes » par le contrat jeune en entreprise (CJE) et un autre avatar, le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS). Enfin, l'inénarrable D. de Villepin inventa en 2006 le contrat première embauche (CPE), chose qui le propulsa au faite de la gloire auprès de la jeunesse, au point que la rue s'en souvient encore. Les patrons ont certainement oublié tous les

cadeaux dont on les gava, pas les générations de jeunes qui passèrent à la caisse. Les résultats de tous ces Géo Trouvetou (pour les patrons) méritent qu'on les retienne. Le chômage des jeunes de moins de 26 ans est passé officiellement de 11,3 % en 1977 à près de 23 % actuellement. Peu à peu, les jeunes sont sortis du droit commun du travail, payés en dessous du salaire minimum mensuel, et précarisés (source: *Le Monde Diplomatique*).

Faites des études qu'ils disaient! Alors les jeunes usèrent leur fond de culotte sur les bancs de l'école et c'est ainsi qu'aujourd'hui 62 % des 16-25 ans ont le Bac contre 30 % en 1985. Forcément, la « récompense » est au rendez-vous puisque la caractéristique de l'époque se décline en stage, petits boulots, intérim et CDD. Or, l'absence de revenus réguliers a des conséquences en chaîne: faute de capacités financières pour accéder au logement, pas de possibilité de construire un parcours menant à l'autonomie. Pincez-vous bien: 20,2 % des 16-25 ans ont des revenus inférieurs au seuil officiel de pauvreté (880 euros par mois pour une personne seule) contre 13 % pour l'ensemble de la

population. Corollaire direct de cette pauvreté financière, les moins de 25 ans sont surreprésentés dans les structures d'hébergement gérées par les associations. Ils représentent 20 % des accueillis alors qu'ils ne sont que 9 % dans la population générale (source Internet: *Observatoire des inégalités*)

L'implacable réalité est là pour des milliers et des milliers de jeunes, si la famille ne peut ou ne veut les aider: faire ses premiers pas dans la vie d'adulte en direction des foyers de sans abri. Faut-il être fortiche pour publier des sondages indiquant que les jeunes de la génération actuelle sont pessimistes quant on les interroge sur leur avenir!

Reste que les sondeurs ne leur poseront jamais la question suivante: êtes vous disposé à rester les bras croisés et à accepter passivement le sort qu'on vous impose? Et pour cause, dans leur immense majorité les jeunes sont le fer de lance des luttes, tant leur conscience est grande qu'ils n'ont rien à attendre de l'État, des patrons et de tous les camelots jurant que leur lessive fera disparaître toutes les saletés répandues sous leurs pas. **S. M.**

Travailler autant pour vivre moins bien!

COMME AU TEMPS de Fernand Pelloutier, il est bon d'observer la réalité de l'économie domestique et de la comparer avec le discours du soi disant pouvoir d'achat en hausse de nos politiques. En la matière entre le discours et la réalité, il y a de la marge. J'ai eu l'occasion de récupérer les données personnelles d'une compagne qui tient très précisément ses comptes (recettes et dépenses) sur près de 10 années. Certes, rien de scientifique ici, l'échantillon, qui n'en n'est même pas un, n'a rien de représentatif, pas de prétention scientifique donc! Il ne s'agit que d'une petite démonstration qui ne vise encore une fois à ce

qu'on arrête de nous prendre pour des truffes! Il serait d'ailleurs intéressant que dans ses colonnes d'autres méticuleux de la calculette se livrent au même exercice de style de la preuve par neuf pour donner plus de force à mon propos.

Si l'on observe le tableau 1, on s'aperçoit du premier coup d'œil que tous les postes budgétaires ont augmenté, loyer, transport, mutuelle, assurance habitation... et que le revenu sur la base d'un mi-temps, qui est la situation de la camarade, lui a légèrement fléchi du fait de l'augmentation constante de la part salariale des cotisations sociales (salaire

Tableau 1

Postes	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	TOTAL Augmentation
Loyer/mois	466,34**	470,31**	486,72	498,81	510,61	528,5	541,05	559,07	570,38	582,65	116,31%
Carte orange 2 zones/mois	42,53*	43,45**	44,35	46,05	48,6	50,4	51,5	52,5	53,5	55,1	12,57%
Mutuelle/mois	***	***	58,5	62,5	67,25	74,5	80,12	84,88	88,51	93,85	35,35%
Assurance habitation/an	120,04*	124,01*	131,72	137,06	148,58	156,79	159,01	165,98	169,99	-	49,95%
Taxe habitation/an 38m2 Paris	-	137,36*	138	141	143	145	147	153	155	-	17,64%
Salaire/mois 20h/semaine ****	-	-	1414,58 Prime 400 en octobre	1376,58	1438,19 Prime 400 en octobre	1415,99 Prime 95 en mai	1403,17	1401,71	1410,33	-	-4,25%

* Les postes budgétaires choisis sont ceux qui sont à la fois difficilement contournables et sur lesquels nous n'avons aucune prise.

** Somme convertie des francs en euros.

*** Moitié de la mutuelle payée par l'employeur de l'époque donc non retenue pour le calcul.

**** Somme du total du salaire dû de janvier à décembre. Le salaire dû est celui calculé sans Ticket restaurant dont le nombre est variable selon les jours de présence. Le 13e mois est inclus dans la somme totale. La participation carte orange est incluse.

Tableau 2

Évolution cotisations sociales salariales / cotisations sociales patronales (association loi 1901) par mois.

Postes	jan-02	jan-03	jan-04	jan-05	jan-06	jan-07	jan-08
Salaire brut	1600,8	1600,8	1600,8	1648,82	1648,82	1648,82	1648,82
Cotisations salariales	345,45	353,57	357,81	374,18	376,98	381,12	382,36
Cotisations patronales	641,21	650,39	659,61	689,05	690,1	690,24	689,61

différé) en tableau 2. Toujours en observant ce premier tableau, l'augmentation de loyer apparaît considérable et démesurée, 116 euros en dix ans. Moralité: « Si tu veux être heureux pend ton propriétaire »!

Résultat confirmé par le tableau 3 de la compañera qui permet de constater qu'en 2002, elle gagnait 16 575 euros par an (hors prime) et qu'en 2008, elle ne gagne guère plus, 16 923 euros par an bien que le prix du beurre et de l'argent du beurre et le sourire de la crémière aient eux aussi augmenté dans une mesure bien plus considérable.

CDI, plutôt très qualifiée et diplômée et avec un salaire brut mensuel qui n'est pas des pires. Qu'en est-il des smicards, qu'en est-il pour les précaires, pour les chômeurs, sans parler des Rmistes et autres RSA... le système est de plus en plus inégalitaire, les gros se gavent à éclater de primes, parachutes et autres babioles en actions – qu'ils en crévent – pendant que les autres et particulièrement les plus démunis dégustent et se paupérisent au nom de la liberté de propriété des moyens de production et de la liberté du commerce. Pendant combien de temps encore les dindons que nous

Tableau 3

Évolution des cotisations sociales salariales / cotisations sociales patronales (association loi 1901) par an.

Postes	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Cotisations salariales	4 530,01	4 836,17	4 797,95	4 858,59	4 895,36	4 918,66	4 962,88
Cotisations patronales	8 434,33	8 209,07	8 930,67	8 962,64	8 934,28	8 942,30	8 983,70
Salaire annuel dû	16 975,04	16 519,04	17 258,33	16 991,93	16 838,14	16 820,59	16 923,98
	Prime exceptionnelle de 400,00 en octobre		Prime exceptionnelle de 400,00 en octobre	Prime exceptionnelle de 95,00 en mai			

Que conclure qui n'est déjà été dit? Et que dire pour tous ceux et toutes celles qui ne sont pas dans la situation de la camarade qui est en

sommes (dont le prix au kilo a d'ailleurs aussi augmenté) se laisseront-ils plumer à vif par un système régit par le principe de l'injustice économique et sociale. Combien de temps encore, allons nous nous laisser bercer, berner, par le discours de savants économistes et de très honorables politiciens sur la situation sociale réelle de beaucoup qui ne cesse, de fait, de se dégrader mais que l'on nous dépeint comme toujours sur la voie du mieux-être. Écarquillons nos mirettes, ouvrons nos esgourdes, débarrassons notre entendement, sortons nos sacres à phynances et sonnons le tocsin. Il y a encore des châteaux à brûler et des Bastilles à prendre. Plus que jamais pendant la crise, la lutte continue!

Hugues

groupe Pierre Besnard

Avec la complicité de la compañera masquée

Tableau 4

Réalité économique du pouvoir d'achat (dépenses cumulées)

Postes	2003	2004	2005	2006	2007	2008	TOTAUX
Augmentation Dépenses	221,78	242,72	333,49	235,46	298,33	197,29	+ 1 064,57
Salaire	-456	739,29	-266,4	-153,79	-17,55	103,39	-51,06
Cotisations salariales	306,16	-38,22	60,64	36,77	23,3	44,22	432,87
Cotisations patronales	-225,26	721,6	31,97	-28,36	8,02	41,4	549,37

Julien Coupat, l'intox continue

Une femme de 36 ans a été interpellée à Paris, par les policiers de la sous-direction antiterroriste, dans le cadre de l'enquête sur des sabotages de lignes TGV, en novembre 2008. Selon les policiers, elle « aurait gravité autour d'une ferme de Tarnac (Corrèze) où vivait une partie des jeunes mis en examen. Mais elle ne serait pas directement liée à Julien Coupat, présenté comme le cerveau et seul à être maintenu en prison ». « Elle aurait gravité » Ça veut dire quoi exactement? En tous cas, assez pour mériter la tôle! *Le Point* affirme encore que: « Les enquêteurs disposent de nouveaux éléments contre Julien Coupat. Ils ont notamment saisi un carnet dans lequel figure une liste de fournitures susceptibles de constituer la panoplie du parfait saboteur. D'autres documents révéleraient l'existence de liens entre Julien et des groupes de la mouvance anarcho-autonome américaine ». Tiens, un réseau international à présent, bientôt universel?

Mise en liberté de Coupat rejetée

Julien Coupat, incarcéré depuis le 15 novembre dans l'enquête sur des dégradations contre des lignes SNCF, voit encore un espoir de libération s'envoler. Sa demande de remise en liberté a de nouveau été rejetée. Il s'agissait de la quatrième demande de mise en liberté déposée par cet homme de 35 ans, mis en examen pour « direction d'une entreprise terroriste et destructions en réunion à visée terroriste ».

Un bébé en centre de rétention

À Nîmes, un bébé a été placé en centre de rétention avec ses parents et son frère de 9 ans. Le Réseau éducation sans frontières dénonce « la brutalité » de la méthode...

Hôpital, l'alignement publics sur le privé reporté

Dans un courrier adressé à Claude Evin, président de la Fédération Hospitalière de France (FHF), la ministre de la santé, Roselyne Bachelot, a annoncé qu'elle reporte à 2018 l'objectif d'alignement des systèmes de financements des hôpitaux publics sur le privé. Il s'agit d'une nouvelle concession

aux détracteurs de sa loi « hôpital, patients, santé, territoire » Yes! Le combat continue!



Photo de Daniel Maunoury. 1er mai 2009 à Paris.

Ce qui tombe dans l'eau est béni!

Une dizaine d'adeptes de l'Église du réveil (République démocratique du Congo) sont morts noyés après avoir plongé dans une rivière pour être baptisés par une prophétesse, qui a pris la fuite, dans une cité de Kinshasa. Les habitants du quartier s'apprentent à raser le hangar de la secte religieuse: en 2007, un autre baptême s'était déjà terminé par une dizaine de noyades dans la rivière Lukaya, à 50 km de Kinshasa. Le Burundi criminalise l'homosexualité. Le président du Burundi a promulgué une loi qui criminalise les pratiques sexuelles entre personnes de même sexe. Les relations homosexuelles seront passibles de peines pouvant aller jusqu'à deux ans de prison. Jusqu'alors, la loi de ce pays d'Afrique de l'Est ne faisait pas mention de l'homosexualité. Les législateurs sont nuisibles à l'épanouissement de l'humanité.

Tarik Ramadan, le retour

Ça faisait longtemps! Le magazine hollandais *Gay Krant* a reproduit un enregistrement dans

lequel Tarik Ramadan aurait déclaré: « L'islam prohibe l'homosexualité, laquelle est un dérangement, un dysfonctionnement, un déséquilibre. Dieu a fixé une norme qui veut qu'un homme soit destiné à une femme et une femme à un homme. » À propos des femmes, il aurait évoqué: « l'impératif, pour elles, de ne pas se soucier de leur apparence, de leurs gestes ou de leur parfum. Prônant la sobriété, il aurait affirmé qu'elle consistait, pour une femme marchant dans la rue, à garder toujours les yeux fixés sur le bitume ». Voilée des pieds à la tête et à quinze pas derrière son « maître »?

Grève de l'amour

« Pas de réformes, pas de sexe »: c'est ce qu'ont crié haut et fort les Kenyannes. Fatiguées de voir les politiciens se tourner les pouces toute la journée et inquiètes de voir que leur pays n'évolue pas, des membres de l'Organisation de développement des femmes ont décidé de lancer la « Semaine de l'abstinence ». Selon elles, la situation est devenue trop critique au Kenya et les hommes ne méritent pas d'avoir du plaisir. De leurs côtés, les hommes eux, ont décidé de contourner l'obstacle en allant voir des prostituées. Dommage pour eux, les femmes ont pensé à tout en les précédant et en payant les prostituées d'avance pour refuser leurs prestations. Hier, la femme du Premier ministre a fait savoir qu'elle participera à cette grève. On ne sait pas encore ce qu'a décidé la First Lady kenyenne...

Arbitraire du képi

Casquette et un ami se sont fait arrêter arbitrairement et avec violence par les flics du côté de Bastille le 1er mai vers les 12 heures. Ils sont sortis de détention le lendemain matin à 8h30. Il a quelques contusions sur le corps et son ami a récolté 6 points de sutures sur le visage. Vous pouvez le contacter au 06 11 82 52 05. Il reviendra sur leur arrestation arbitraire et les violences exercées contre eux dans son émission de jeudi prochain (7 mai) sur Radio libertaire. Il recevra aussi le rédacteur en chef du journal *Morphéus* avant de faire sa revue de presse habituelle.



Du rififi chez les robocops



UN ORGANISME OFFICIEL, la Commission nationale de la déontologie de la sécurité (CNDS), dénonce les méthodes policières brutales et s'alarme notamment des pratiques des robocops et des gardes-chiourme carcéraux qui usent et abusent systématiquement des fouilles à nu et des menottages. Depuis le temps que nous dénonçons cette dérive des méthodes policières, l'intervention de la CNDS changera-t-elle grand-chose à l'arrogance et aux violences tolérées à la milice d'un président si féru d'autoritarisme et de populisme ?

Deux discours deux vitesses

La CNDS a remis son rapport annuel à Sarkozy, juste après que ce dernier a présenté à Nice son projet de loi durcissant la justice des mineurs et son « plan de lutte contre les bandes » qui prévoit des sanctions contre les jeunes allant jusqu'à trois ans de prison. Dans son projet, Sarkozy prône le développement de la vidéosurveillance et donc, par voie de fait, le renforcement de l'appareil policier. Une politique populiste qui vise à rassurer les vieux électeurs réacs et extrémistes. Alors, dans ce contexte, que fera Sarkozy de ce rapport qui pointe le recours trop systématique des forces policières et pénitentiaires aux fouilles à nu et au menottage. Des procédures qui, selon la CNDS « devraient rester exceptionnelles ». Le document remis par cette autorité administrative indépendante, chargée de veiller au respect des règles de déontologie par les personnels de sécurité et présidée par le magistrat Roger Beauvois, a épluché 147 dossiers en 2008 (dont 44 ont été jugés irrecevables). Dans les 103 dossiers restants, la Commission a constaté des manquements à la déontologie dans 60 % des cas, c'est-à-dire, dans 62 dossiers. La CNDS déplore « un recours excessif à la coercition et des violences illégitimes, que ce soit lors des interpellations et des gardes à vue, dans les locaux de rétention, ou même parfois lors d'interrogatoires des mineurs comme témoins. L'instance s'alarme des conséquences possibles d'un « climat répressif » où elle inclut les lois sur la récidive, la possibilité de fichier des jeunes de 13 ans et le projet de durcir le régime de poursuites pénales contre les plus jeunes.

Violences en GAV et en prison

Comme tous les ans, la plupart des dossiers transmis à la CNDS concernent la police nationale (106 sur 147) et plus particulièrement les gardes à vue. Durant ces dernières, la Commission constate, pour la sixième année consécutive, que le menottage continue à être « la règle et non l'exception ». Elle déplore également que « de nombreux fonctionnaires pratiquent de manière quasi-systématique des fouilles à nu au détriment du respect de la dignité de la personne ». Et de mettre en avant le cas d'un couple de retraités, âgés de 70 ans, qui se sont rendus à une convocation au commissariat d'Athis-Mons. Sans rapport avec leur convocation, la femme a dû se déshabiller complètement, sous-vêtements compris, tandis que son mari a été palpé en slip et en t-shirt. D'autre part, la Commission s'est inquiétée de la prise en charge inadaptée de personnes sous l'influence de l'alcool ou de drogues, notamment dans les locaux de garde à vue. Face aux mauvais traitements dénoncés, la CNDS préconise « la généralisation de dispositifs de vidéosurveillance à toutes les cellules de dégrisement et de garde à vue ». Cette dernière préconisation fait craindre le pire et l'on ose à peine imaginer ce qu'il peut se passer dans les cellules de GAV, si la Commission s'en inquiète autant. Pour ce qui concerne la prison, la CNDS a rappelé que « le menottage de détenus, lors de transferts à l'hôpital ou à l'hôpital même, pouvait constituer un traitement inhumain ou dégradant, tout comme des fouilles répétées des cellules et des prisonniers dès qu'ils entrent ou sortent de leurs cellules ».

Violences sur mineurs

La CNDS demande que les forces de police s'interrogent sur l'opportunité d'une interpellation ou d'un contrôle sur un mineur. Elle insiste sur les conditions matérielles de la garde à vue et sur le recours à des fouilles injustifiées, qu'elle estime d'autant plus « intolérables qu'elles concernent des mineurs ». Elle s'inquiète également de l'absence d'examens médicaux, pourtant obligatoires pour les moins de 16 ans. La Commission souligne encore le sort des mineurs, « victimes collatérales » quand leurs

Pat O'Neil

parents sont interpellés. Se fondant sur 50 affaires jugées problématiques depuis 2000, la CNDS adresse plusieurs recommandations aux policiers. Évidemment, on se doute bien que ces représentants de « l'ordre » risquent d'être tout ouïe! Surtout dans le contexte du projet de loi citée plus haut. Mais, nous ne résistons pas à écouter les recommandations de la CNDS, on peut toujours rêver, tant que ce n'est pas interdit! Donc: les policiers doivent être attentifs à ne pas choquer les enfants des personnes qu'ils interpellent par la force et à les prendre en charge après l'intervention. On imagine déjà quelles seront les suites données au rapport: directement mis dans une poubelle du ministère de l'Intérieur ou finira-t-il dans les chiottes? En ce qui concerne les ados, la Commission estime que la police est en faute pour avoir blessé, en 2006, deux jeunes manifestants anti-CPE à Niort et à Nantes. Pour rappel, la première victime, frappée, a déclenché une crise d'asthme et a dû être conduite à l'hôpital par des proches sans que la police ne s'en soucie. La seconde, un lycéen atteint par un tir de flash-ball, a perdu un œil. La Commission déplore « que le policier ait été autorisé à utiliser l'arme sans avoir reçu de formation suffisante et adéquate » et recommande « de faire preuve de plus de discernement dans le choix des moyens d'appui ». Bon, ça ne mange pas de pain... Et puis, en parlant de bons moyens d'appui, pourquoi ne pas en revenir à des méthodes plus douces, discrètes

et efficaces? Elles ont déjà fait leurs preuves dans les commissariats français durant la guerre d'Algérie, comme par exemple les coups de bottin sur la tête. Ils ont au moins l'avantage de ne pas laisser de traces.

Violences sur les expulsés

Plusieurs membres de la CNDS se sont rendus en Guyane et à Mayotte en 2008, où ils se sont particulièrement penchés sur les problèmes de reconduites à la frontière et sur les conditions de vie dans les centres de rétention. La Commission s'indigne de textes dérogatoires spécifiques pour l'outre-mer qui « ne font qu'accroître les inégalités de droits et de traitement entre les personnes retenues ». La Commission s'est également dit « très préoccupée par la présence d'enfants en attente d'expulsion à Mayotte » et « condamne l'organisation du centre de rétention dans l'île qui engendre une zone de non-droit, où le déni de dignité est accepté par la puissance publique à l'encontre de personnes en situation précaire ». Au passage, la Commission rappelle aux autorités que les enfants mineurs d'étrangers en situation irrégulière placés en rétention doivent être assistés et se voir fournir une représentation légale. Elle juge ainsi: « inacceptable qu'un jeune Chinois de 15 ans, interpellé brutalement ait fait l'objet de « Plusieurs tentatives de rembarquement forcé en dépit de son état de santé, de l'absence de notification de ses droits, et de l'absence d'administrateur ad hoc ». La CNDS dénonce également le placement en rétention d'un bébé d'un mois avec sa mère, dans un centre dépourvu d'équipement sanitaire et médical, puis l'abandon en pleine nuit du duo sans assistance, après une décision de remise en liberté. Enfin, la Commission cite l'exemple d'un garçonnet abandonné sur les lieux d'une interpellation où son père avait eu les deux chevilles brisées en subissant des insultes racistes de passants.

Tous ces faits ont naturellement fait l'objet de passages dans la rubrique des « Brèves de Combat » du *Monde libertaire*. Ces dernières sont chaque semaine truffées de telles horreurs commises dans l'indifférence quasi générale, tout comme elles sont rassemblées sur le site de l'Observatoire des libertés publiques « Que fait la police », animé par Maurice Rajsfus depuis plus de dix ans et qui ne désarme pas à les dénoncer. Mais, pendant ce temps-là, que fait la police?, sinon continuer à pousser toujours plus loin ses prérogatives policières à harceler tous les individus (jeunes, immigrés sans papiers, SDF, autonomes), cités pour cibles par les tenants du pouvoir. Pour nous, il ne s'agit que d'hypocrisie et de manque de conséquence. À quoi sert ce rapport et en quoi changera-t-il le comportement de policiers de plus en plus fortifiés dans leur bon droit et leur légitimité par un gouvernement qui pousse à toujours plus de haine et d'autorité? Comment pourrait-il en être autrement?

P. O'N.



Précis d'humiliation

Claude Margat

TOUJOURS, L'ÉTAT s'innocente au nom du bien public de la violence qu'il exerce. Et naturellement, il représente cette violence comme la garantie même de ce bien, alors qu'elle n'est rien d'autre que la garantie de son pouvoir. Cette réalité demeure masquée d'ordinaire par l'obligation d'assurer la protection des personnes et des propriétés, c'est-à-dire leur sécurité. Tant que cette apparence est respectée, tout paraît à chacun normal et conforme à l'ordre social. La situation ne montre sa vraie nature qu'à partir d'un excès de protection qui révèle un excès de présence policière. Dès lors, chacun commence à percevoir une violence latente, qui ne simule d'être un service public que pour asservir ses usagers. Quand les choses en sont là, l'État doit bien sûr inventer de nouveaux dangers pour justifier le renforcement exagéré de sa police: le danger le plus apte aujourd'hui à servir d'excuse est le terrorisme.

Le prétexte du terrorisme a été beaucoup utilisé depuis un siècle, et d'abord par les troupes d'occupation. La fin d'une guerre met fin aux occupations de territoires qu'elle a provoquées sauf si une colonisation lui succède. Quand les colonisés se révoltent, les occupants les combattent au nom de la lutte contre le terrorisme. Tout résistant est donc qualifié de « terroriste », aussi illégitime que soit l'occupation. En cas de « libération », le terroriste jusque-là traité de « criminel » devient un « héros », ou bien un « martyr » s'il a été tué ou exécuté.

Les héros et les martyrs se sont multipliés depuis que les guerres ont troqué la volonté de domination contre celle d'éradiquer le « terrorisme ». Cette dernière volonté est devenue universelle depuis les attentats du 11 septembre 2001 contre les tours du World Trade Center: elle a même été sacralisée sous l'appellation de « guerre du Bien contre le Mal ». Tous les oppresseurs de la planète ont sauté sur l'occasion de considérer leurs opposants comme des suppôts du Mal, et il s'en est suivi des guerres salutaires, des tortures honorables, des prisons secrètes et des massacres démocratiques. Dans le même temps, la propagande médiatique a normalisé les actes arbitraires et les assassinats de résistants, pourvu qu'ils soient « ciblés ».

Tandis que le Bien luttait ainsi contre le Mal, il a repris à ce dernier des méthodes qui le rendent pire que le mal. Conséquence: la plupart des États – en vue de ce Bien-là – ont



entouré leur pouvoir de précautions si outrées qu'elles sont une menace pour les citoyens et pour leurs droits. Il est par exemple outré que le président d'une république, qui passe encore pour démocratique, s'entoure de milliers de policiers quand il se produit en public. Et il est également outré que ces policiers, quand ils encombrer les rues, les gares et les lieux publics, traitent leurs concitoyens avec une arrogance et souvent une brutalité qui prouvent à quel point ils sont loin d'être au service de la sécurité.

Nous sommes dans la zone trouble où le rôle des institutions et de leur personnel devient douteux. Une menace est dans l'air, dont la violence potentielle est figurée par le comportement des forces de l'ordre, mais elle

nous atteint pour le moment sous d'autres formes, qui semblent ne pas dépendre directement du pouvoir. Sans doute ce pouvoir n'est-il pas à l'origine de la crise économique qui violente une bonne partie de la population, mais sa manière de la gérer est si évidemment au bénéfice exclusif de ses responsables que ce comportement fait bien davantage violence qu'une franche répression. L'injustice est tout à coup flagrante entre le sort fait aux grands patrons et le désastre social généré par la gestion due à cette caste de privilégiés, un simple clan et pas même une élite.

La violence policière courante s'exerce sur la voie publique; la violence économique brutalise la vie privée. Tant qu'on ne reçoit pas des coups de matraque, on peut croire qu'ils sont

réservés à qui les mérite, alors que licenciements massifs et chômage sont ressentis comme immérités. D'autant plus immérités que l'information annonce en parallèle des bénéfices exorbitants pour certaines entreprises et des gratifications démesurées pour leurs dirigeants et leurs actionnaires. Au fond, l'exercice du pouvoir étant d'abord affaire de « com' », de communication, et de séduction médiatique, l'État et ses institutions n'ont, en temps ordinaire, qu'une existence virtuelle pour la majorité des citoyens, et l'information n'a pas davantage de consistance tant qu'elle ne se transforme pas en réalité douloureuse. Alors, quand la situation devient franchement difficile, la douleur subie est décuplée par la comparaison entre le sort des privilégiés et la pauvreté générale de telle sorte que, au lieu de faire rêver, les images « people » suscitent la rage. Le spectacle ne met plus en scène qu'une différence insupportable et l'image, au lieu de fasciner, se retourne contre elle-même en exhibant ce qu'elle masquait. Brusquement, les cerveaux ne sont plus du tout disponibles!

La crudité des rapports de force est dans la différence entre le don fait aux banques et l'obole accordée au social.

Cette prise de conscience n'apporte pas pour autant la clarté car le pouvoir dispose des moyens de semer la confusion. Qu'est-ce qui, dans la « Crise », relève du système et qu'est-ce qui relève de l'erreur de gestion? Son désastre est imputé à la spéculation, mais qui a spéculé sinon principalement les banques en accumulant des titres aux dividendes mirifiques soudain devenus « pourris »? Cette pourriture aurait dû ne mortifier que ses acquéreurs puisqu'elle se situait hors de l'économie réelle mais les banques ayant failli, c'est tout le système monétaire qui s'effondre et avec lui l'économie.

Le pouvoir se précipite donc au secours des banques afin de sauver l'économie et, dit-il, de préserver les emplois et la subsistance des citoyens. Pourtant, il y a peu de semaines, le ministre de l'Économie assurait que la Crise épargnerait le pays, puis, brusquement, il a fallu de toute urgence donner quelques centaines de milliards à nos banques jusque-là censées plus prudentes qu'ailleurs. Et cela fait, la Crise a commencé à balayer entreprises et emplois comme si le remède précipitait le mal.

La violence ordinaire que subissait le monde du travail avec la réduction des acquis sociaux s'est trouvée décuplée en quelques semaines par la multiplication des fermetures d'entreprises et des licenciements. En résumé, l'État aurait sauvé les banques pour écarter l'approche d'un krach, et cette intervention aurait bien eu des effets bénéfiques puisque les banques affichent des bilans positifs,

pendant que les industries ferment et licencient en masse. Qu'en conclure sinon soit à un échec du pouvoir, soit à un mensonge de ce même pouvoir puisque le sauvetage des banques s'est soldé par un désastre?

Faute d'une opposition politique crédible, ce sont les syndicats qui réagissent et qui, pour une fois, s'unissent pour déclencher grèves et manifestations. Le 29 janvier, plus de 2 millions de gens défilent dans une centaine de villes. Le président fixe un rendez-vous aux syndicats trois semaines plus tard et ceux-ci, en dépit du succès de leur action, acceptent ce délai et ne programment une nouvelle journée d'action que pour le 19 mars. Résultat de la négociation: le « social » recevra moins du centième de ce qu'ont reçu les banques. Résultat de la journée du 19 mars: 35 millions de manifestants dans un plus grand nombre de villes et refus de la part du pouvoir de nouvelles négociations.

La crudité des rapports de force est dans la différence entre le don fait aux banques et l'obole accordée au social. La minorité gouvernementale compte sur l'impuissance de la majorité populaire et la servilité de ses représentants pour que l'Ordre perdure tel qu'en lui-même à son service. On parle ici et là de situation « prérévolutionnaire », mais cela n'empêche ni les provocations patronales ni les vulgarités vaniteuses du président. Aux déploiements policiers s'ajoutent des humiliations qui ont le double effet d'exciter la colère et de la décourager. Une colère qui n'agit pas épuise très vite l'énergie qu'elle a suscitée.

La majorité populaire, qui fut séduite et dupée par le président et son clan, a cessé d'être leur dupe mais sans aller au-delà d'une frustration douloureuse. Il ne suffit pas d'être la victime d'un système pour avoir la volonté de s'organiser afin de le renverser. Les jacqueries sont bien plus nombreuses dans l'histoire que les révolutions: tout porte à croire que le pouvoir les souhaite afin de les réprimer de façon exemplaire. Entre une force sûre d'elle-même et une masse inorganisée n'ayant pour elle que sa rage devant les injustices qu'elle subit, une violence va croissant qui n'a que de faux exutoires comme les séquestrations de patrons ou les sabotages. Ces actes, spontanés et sans lendemain, sont des actes désespérés.

Il existe désormais un désespoir programmé, qui est la forme nouvelle d'une violence oppressive ayant pour but de briser la volonté de résistance. Et de le faire en poussant les victimes à bout afin de leur démontrer que leur révolte ne peut rien, ce qui transforme l'impuissance en humiliation. Cette violence est systématiquement pratiquée par l'un des pays les plus représentatifs de la politique du bloc capitaliste: elle consiste à réduire la population d'un territoire au désespoir et à la maintenir interminablement dans cet état. Des incursions guerrières, des bombardements, des assassinats corsent régulièrement l'effet de l'encerclement et de l'embargo. Le propos est d'épuiser les victimes pour qu'elles fuient

enfin le pays ou bien se laissent domestiquer.

L'expérimentation du désespoir est poussée là vers son paroxysme parce qu'elle est le substitut d'un désir de meurtre collectif qui n'ose pas se réaliser. Mais n'y a-t-il pas un désir semblable, qui bien sûr ne s'avouera jamais, dans la destruction mortifère des services publics, la mise à la rue de gens par milliers, la chasse aux émigrés? Cette suggestion n'est exagérée que dans la mesure où les promoteurs de ces méfaits se gardent d'en publier clairement les conséquences. Toutefois, à force de délocalisations, de pertes d'emplois, de suppressions de lits dans les hôpitaux, de remplacement du service par la rentabilité, d'éloges du travail quand il devient introuvable, une situation générale est créée qui, peu à peu, met une part toujours plus grande de la population sous le seuil du supportable et l'obligation de le supporter.

Naturellement, le pouvoir accuse la crise pour s'innocenter, mais la crise ne fait qu'accélérer ce que le clan appelait des réformes. Et il ose même assurer que la poursuite des réformes pourrait avoir raison de la Crise... Les victimes de cette surenchère libérale sont évidemment aussi exaspérées qu'impuissantes, donc mûres pour le désespoir car la force de leur colère va s'épuiser entre un pouvoir qui les défie du haut de sa police, une gauche inexistante et des syndicats prenant soin de ne pas utiliser l'arme pourtant imbattable de la grève générale.

Le propos est d'épuiser les victimes pour qu'elles fuient enfin le pays ou bien se laissent domestiquer.

Pousser à la révolte et rendre cette révolte impossible afin de mater définitivement les classes qui doivent subir l'exploitation n'est que la partie la plus violente d'un plan déjà mis en œuvre depuis longtemps. Sans doute cette accélération opportune a-t-elle été provoquée par la crise et ses conséquences économiques, lesquelles ont mis de la crudité dans les intérêts antipopulaires de la domination, mais la volonté d'établir une passivité générale au moyen des media avait déjà poussé très loin son plan. Cette passivité s'est trouvée brusquement troublée par des atteintes insupportables à la vie courante si bien – comme dit plus haut – que les cerveaux ont cessé d'être massivement disponibles. Il fallait dès lors décourager la résistance pour que son mouvement rendu en lui-même impuissant devienne le lieu d'une humiliation exemplaire ne laissant pas d'alternative à la soumission. Ainsi le pouvoir économique, qui détient la réalité du pouvoir, dévoile sa nature totalitaire et son mépris à l'égard d'une majorité qu'il s'agit de maintenir dans la servilité en attendant qu'il soit un jour nécessaire de l'exterminer. C. M.

Le délit d'être ensemble...



COMBIEN DE PHILOSOPHES et autres penseurs ont prétendu regretter le soi-disant « individualisme » de l'homme moderne? La vie sociale pourrait cependant être encore amputée dans sa récréation.

Car maintenant surgit un délit tout neuf, le délit d'être ensemble...

Voilà qu'une récente annonce du président Sarkozy propose la création d'un nouveau délit: le délit d'appartenance à un groupe, une « bande ». On croit renouer avec le délit d'association et ces lois scélérates du XIX^e qui interdisaient les rassemblements de chômeurs et d'ouvriers. Car il existe déjà un délit « d'association de malfaiteurs ». Or, si la bande n'a pas pour objet de commettre des méfaits, en quoi serait-elle condamnable? Le fait d'être un groupe de jeunes constitue-t-il une atteinte à des biens ou des personnes, selon les termes habituels de la législation? D'ailleurs, où commence la « bande » et comment définir la clôture de ce concept? Le frère, l'ami, la petite amie d'un participant à la bande fait-il/elle aussi délit de bande? Après avoir interdit d'apporter son aide aux sans-papiers, pouvait-on encore empirer le délit de solidarité? Dans ce projet devient condamnable le simple fait de se grouper, de se reconnaître ensemble. Autrement dit, le pouvoir est en train d'inventer le délit d'être ensemble.

Comment voir dans ce projet de loi autre chose qu'une loi contre les jeunes quand la réunion, le désir d'être ensemble, de se reconnaître dans un groupe, est souvent la seule chose qui reste dans ce terrain vague de la vie sociale confisquée. Comment ne pas y voir une loi contre les pauvres quand le groupe s'avère la seule solidarité, quand l'alliance

constitue la seule force pour s'opposer à l'exploitation du travail? N'est-ce pas ce même pouvoir qui a décrété l'état d'urgence contre des enfants de banlieue en 2005? Quelle est donc ce pouvoir qui multiplie les lois vengeuses et les décrets répressifs?

Car il existe une autre anomalie de ces projets-là: ce sont des délits sans victimes, écrits au nom de potentielles intentions délictueuses. Voilà que la loi n'est plus justifiée par la protection des victimes réelles. Comme bien des règles actuelles, la liberté est ici entravée sans qu'il n'y ait aucune victime. La loi n'est plus ici qu'une répression contre la liberté des individus, l'application d'un nouveau règlement de la vie sociale ou quotidienne, tout comme le non-usage de la ceinture de sécurité, l'ivresse « publique », le délit d'aide aux sans-papiers, le délit d'usage récréatif de cannabis, le port d'un masque en manifestation ou la non-possession de papiers. Voilà encore des délits sans victime. La multiplication des lois actuelles prétend accroître la pression sur les délinquants et criminels, mais ne dit pas qu'elle aggrave sans cesse les contraintes sur la vie sociale. Comme toujours, ce n'est plus le projet social qui est interrogé, non; ce sont les faits divers qui deviennent des justifications de la loi.

Le délit d'appartenance à un groupe, une « bande » ne se construit que comme l'obligation d'obéir à des ordres comme dans ces structures d'exception que sont les écoles, l'armée, le club sportif, l'entreprise ou la prison. Il y a pourtant une différence. Si la loi n'est pas faite pour protéger des victimes, elle n'est qu'un règlement arbitraire. Déjà Jean-Jacques Rousseau montrait que le respect des règle-

ments ne pouvait pas se confondre avec la loi. Il me semble que, partout dans le monde depuis la charte des droits de l'homme, on appelle dictatures ces pouvoirs qui peuvent impunément exiger toujours plus de répression en construisant des délits sans victime. Il y a désormais assez de projets liberticides pour se poser la question. Le monde marchand reste fondamentalement policier.

Le monde de la marchandise exige la séparation des êtres, l'isolement des exploités. Pourtant, sans nous connaître, nous nous reconnaissons ensemble, dans nos différences ou même nos divergences. Lutter contre la séparation reste le fondement de notre humanité. « Ces gens-là ne se connaissent pas », disait un préfet, non ils se reconnaissent...

L'État révèle de plus en plus sa destination répressive. D'ailleurs comment identifier une « bande », à partir de quand un groupe devient-il une « bande » et qui le décidera... Pour le moment, le projet prétend toucher les jeunes des cités, c'est à dire continuer le karcher promis... mais rien ne dit que cela s'arrêtera là. Pourquoi ne pas définir une association de défense en tant que bande, ou encore un syndicat, ou même un club de protection de la nature du moment qu'il n'aura pas l'heur de plaire au pouvoir. Aucun groupement spontané ou non, aucune réunion, aucune alliance n'est plus à l'abri. Ce projet de loi infiltre toutes les démesures et rend possible l'arbitraire le plus total...

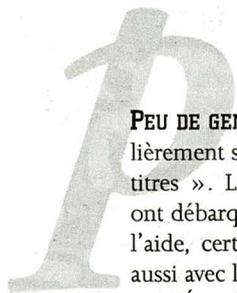
Le délit d'être ensemble ne fait que commencer...

Thierry Lodé

Professeur d'écologie évolutive

Mafia et système marc

pour une économie politique de la Mafia



PEU DE GENS LE SAVENT, mais le fait est particulièrement significatif et n'a jamais fait les « gros titres ». Lorsque les forces anglo-américaines ont débarqué en Sicile en juillet 1943 c'est avec l'aide, certes, de la Résistance sur place, mais aussi avec le soutien actif de la Mafia sicilienne.

L'État fasciste italien, véritable mafia totalitaire, avait en effet réussi à mettre, en grande partie, « hors jeu » cette organisation. C'est donc tout naturellement que les mafieux – ceux de la Mafia – voyaient le « rétablissement de la démocratie » comme le retour de leur domination... Ce qui s'est effectivement produit. De même que le système soviétique, qui fut également très rapidement, et jusqu'à la fin, une mafia totalitaire, a ouvert la voie, par sa chute, à la multiplication des mafias, dont l'une issue de lui est au pouvoir.

Mafia et système marchand

Qu'est ce qu'une mafia? C'est une organisation sociale fondée sur des rapports de force, d'exploitation et de solidarité à base essentiellement familiale et personnelle.

Mafia et système marchand ne sont, nous allons le voir, absolument pas incompatibles. Ce qui semble séparer les deux c'est la sacro -sainte légalité. Mais cette dernière, nous le savons bien, est à géométrie variable. On peut tout faire sous le couvert de la légalité, le meilleur comme le pire, et en affaire, car c'est bien de cela dont il s'agit ici, celui-ci supplante le plus souvent celui-là.

La légalité, contrairement à ce que l'on nous raconte officiellement, n'a de sens que si elle protège un rapport social donné, en l'occurrence le salariat, expression sociale du rapport marchand. Or, le rapport mafieux, hormis son rapport à la légalité officielle, est aussi fondé sur l'exploitation, la possession et le rapport de force... Il n'est qu'une expression du rapport marchand, ce qui explique les nombreux rapports entre « milieux officiels » et « milieux mafieux », rapports évidemment jamais reconnus, sauf lors d'affaires retentissantes ou dénoncées par une presse indépendante. Malgré cela le rapport mafieux pose problème au système marchand et à sa représentation officielle. Pourquoi?

Le système marchand, pour structurer la



société, asseoir son autorité, a besoin de donner des gages de moralité, de donner l'illusion de l'équité, de la légitimité, de la probité et de la solidarité. Pour cela il a mis au point toute une batterie de processus juridiques, moraux, idéologiques et politiques qui se substituent à la violence des rapports qu'il représente, qu'il contrôle et qu'il cautionne... Ce qui ne l'empêche pas, dans une certaine mesure, de passer outre les lois qu'il a établies pour défendre ses intérêts, généraux et/ou particuliers.

Le système mafieux ne s'encombre pas de telles subtilités et règle sans artifices ses problèmes de fonctionnement.

Le décalage entre les deux « systèmes » est purement formel. L'un négocie, l'autre tranche. L'un règle ses comptes à coups de fusils l'autre les englué dans des procédures judiciaires et les compromis politiques. Bref l'un apparaît moral et respectable, l'autre immoral et condamnable.

Patrick Mignard



État et Mafia

On comprend dès lors l'antinomie qu'il peut y avoir entre les deux, mais aussi les liens qui peuvent exister.

Dans la mesure où l'État a une vision nationale et historique du développement marchand, du développement du capital, le caractère étriqué de la relation familiale ne correspond pas aux intérêts de celui-ci... à moins que ce dernier ne coïncide à la dimension nationale. C'est le cas du capitalisme familial fondé sur les dynasties des « grandes familles », capitalisme qui évolue – et a évolué – vers des structures dépassant largement ce cadre.

Rien n'interdit cependant l'État d'être un « concentré institutionnel d'une mafia », l'exemple des États africains, latino-américains et même, à certains égards d'États dits démocratiques, est là pour le démontrer. Dans le cas d'un État mafieux, ce caractère est évidemment nié

et, tout est fait, « constitutionnellement », pour donner l'aspect d'une légalité respectueuse de l'intérêt général, souvent d'ailleurs avec la complicité des États dits « démocratiques » qui trouvent leurs comptes politiques, économiques, diplomatiques et stratégiques dans des telles compromissions.

Dans les états dits « démocratiques », le caractère mafieux est peu prononcé parce qu'il existe un droit, une opinion publique et des forces d'opposition mais, la France en est un bon exemple, népotisme, favoritisme, magouilles et autres activités plus ou moins légales, même sous couvert du « droit » et de la « légalité », donnent plus que l'impression de pratiques mafieuses... (des faits et des noms?)

La légitimité « officielle » dont se targue le pouvoir politique, comme d'ailleurs peut aussi le faire la mafia (elle est alors non officielle), est purement formelle – voir la Russie, les États latino-américains, africains; voir aussi les manœuvres, conditionnement médiatiques, et manipulations dans les « démocraties ».

Libéralisme, bénédiction de la mafia

La perte progressive des pouvoirs économiques de l'État, caractéristique de son évolution libérale actuelle, apparaît donc comme particulièrement favorable au développement des mafias... L'exemple russe en est la plus parfaite illustration ainsi que la pénétration toujours plus importante de celles-ci dans les économies européennes.

L'effondrement de l'empire soviétique est en effet un « laboratoire » intéressant des pratiques mafieuses, officielles et non officielles.

Le totalitarisme soviétique a été remplacé, à la tête de l'État par une mafia « officielle » issue de l'ancienne nomenklatura, elle-même mafia – voir les pratiques du bureaucrate Eltsine et du bureaucrate-flic Poutine. Dans la société civile russe s'est développé un capitalisme sauvage qui a abouti à la constitution de mafias locales, tolérées jusqu'à un certain point par le pouvoir central. Cette tolérance se limitant simplement aux conflits d'intérêts.

La libéralisation du système économique européen a favorisé et favorise, nous en avons des exemples tous les jours, l'extension des pra-

tiques mafieuses – dans les secteurs traditionnels: drogue, prostitution, jeux – mais aussi des activités économiques « honorables » comme l'immobilier, voire carrément « prestigieuses », comme la finance avec les prises de participations au capital d'entreprises, d'assurances, de banques, de casinos, etc.

Le lobbying par exemple, pratique particulièrement prisée et développée dans la communauté européenne, n'est qu'un aspect « respectable » de rapports « soft » mafieux entre les lobbies et les élus – dénaturant en cela totalement la conception de la « représentation populaire ».

La volonté sordide – et toujours pas démentie malgré les discours tonitruants motivés par la crise financière — des États « démocratiques » d'accepter et de favoriser l'existence de « paradis fiscaux », où se rencontrent incognito les différents acteurs de ces pratiques, est une preuve incontestable de la collusion entre mafias, milieux d'affaires et, bien évidemment, milieu des politiciens de tous poils, qui finissent par trouver des avantages financiers ou en nature dans ce genre de rapports.

Ceci explique que la lutte contre la mafia est un combat perdu d'avance... trop de similitudes existent entre l'institution mafieuse et le rapport marchand. Ceci montre, s'il en était besoin, les limites dites « morales » de ce qu'est celui-ci.

Bien sûr, on utilisera comme argument pour expliquer une telle impuissance le respect de la « légalité » Et comme par hasard, on n'arrive pas à conjurer la mafia alors que l'on arrive sans problème à mettre par millions des salariés au chômage, et en utilisant la « force publique » si nécessaire... Et comme par hasard on dénonce les trafics mafieux mais l'on fait tout pour ne pas unifier les législations anti-mafieuses et l'on tolère les « paradis fiscaux ».

Le rapport mafieux et le rapport marchand ne sont que les deux faces d'une même pièce. Le discours légaliste des autorités officielles ne saurait cacher cette réalité. Seul un changement radical des fondements des relations sociales, en rupture avec les principes marchands, peut éviter cette dérive.

P. M.

Métaphysique de l'individu métaphysique du groupe

Michel Onfray versus Bertrand Russell



Tout ce que sait et qu'affirme la raison, c'est que l'être, ainsi que l'idée, est un groupe.

Pierre Joseph Proudhon

Michaël Paraire

*La Bibliothèque anarchiste,
Radio libertaire*

Y A-T-IL UNE MÉTAPHYSIQUE de l'anarchisme? La pensée libertaire se trouve-t-elle engagée dans les débats cosmologiques sur la structure du monde? Existe-t-il des positions ontologiques différentes quant à la définition de l'être, de ce qui existe? Ces positions ontologiques ont-elles des conséquences pratiques sur la manière dont les penseurs et les militants libertaires conçoivent leur action politique concrète? Bien que cela paraisse surprenant, je crois qu'il est possible de distinguer au moins deux options métaphysiques possibles dans la pensée libertaire.

Il y a d'un côté le courant nominaliste qui considère que le général n'existe pas, que le monde n'est composé que de substances simples, indivisibles, irréductibles, ce que Leibniz appelait des monades. À ce courant se trouve rattachée la tradition de pensée individualiste qui va de Stirner à Michel Onfray en passant par Nietzsche et Émile Armand. D'un autre côté, subsiste l'hypothèse réaliste qui affirme que ce sont les universaux, les forces générales, les groupes qui constituent la structure du monde. À ce courant d'idées se rattachent Proudhon avec sa théorie des forces collectives, Kropotkine avec son idée de l'entraide et de l'anarcho-communisme ou encore Bertrand Russell avec sa philosophie du groupe d'événements.

La vieille dispute scolastique, la célèbre « querelle des universaux » qui opposait au

xiv^e siècle les partisans de Guillaume d'Ockham, penseur nominaliste à ceux de Jean Duns Scot, philosophe réaliste, trouve donc, contre toute attente, un écho dans les conceptions libertaires contemporaines. Mais dira-t-on, ce genre de distinction a-t-elle le moindre intérêt pour la compréhension en profondeur de la philosophie libertaire? Ne s'agit-il pas d'une classification de plus qui jette sur le débat des idées anarchistes plus d'ombre que de lumière? J'en étais moi-même persuadé jusqu'à ce que j'aie écouté Michel Onfray à la Dionysversité, l'université populaire de Saint-Denis. Dans le débat que proposait l'auteur de *Politique du rebelle*, il y avait en effet un lien logique très fort entre ce qu'il appelait son nominalisme théorique et sa conception des microrésistances, idée inspirée, me semble-t-il, de la pensée de Michel Foucault. En effet, si le singulier, l'individuel, l'unique est ce qui compose la structure du monde, alors les luttes ne peuvent, elles aussi, être que singulières, individuelles, uniques. Comme le philosophe nominaliste ne croit pas au général, il ne peut pas concevoir, par exemple, de macrorésistance, de résistance de masse. Mieux, s'il observe un discours ou un mouvement de masse il prendra ses distances avec lui car il le soupçonnera a priori de nier potentiellement les destins individuels, de broyer les substances singulières, les fameuses monades.

Or, de quoi avons-nous besoin aujourd'hui? Est-ce d'une théorie nominaliste des microrésistances ou d'une théorie révolutionnaire générale, globale? Dans quelle direction devons nous chercher? Celle de l'analyse toujours plus profonde de l'individu et de sa sphère limitée d'action ou celle qui conçoit l'individu comme un être général, un groupe suivant la définition de Proudhon, indissociable des structures sociales générales dans lesquelles il se trouve engagé? En d'autres termes, faut-il continuer de penser avec Georges Brassens que « lorsqu'on est plus de quatre on est une bande de cons, bande à part c'est ma règle sacrebleu et j'y tiens » ou faut-il que le mouvement libertaire redevienne un mouvement de masse, ce qu'il fut à la fin du XIX^e et dans la première moitié du XX^e siècle en Europe? Aujourd'hui, il ne fait aucun doute que la pensée nominaliste individualiste constitue un frein au développement de la théorie et de l'action libertaire. Dans un temps, celui de la mondialisation, où les problèmes économiques, sociaux, politiques, sont tous reliés entre eux, interconnectés, c'est du côté de la pensée réaliste, de la théorie des groupes et des phénomènes généraux qu'il faut tourner notre regard si nous voulons comprendre le réel et peser sur lui.

C'est pourquoi par exemple il est si important de revitaliser et de réactualiser le projet collectif libertaire tel qu'il est exposé aussi bien chez des auteurs comme Proudhon dans *Solution du problème social*, Pouget dans *L'Action directe*, James Guillaume dans *Idées sur l'organisation sociale*, Jean Grave dans *La Société mourante et l'anarchie* ou Louise Michel dans *Prise de possession*. Ces militants de l'anarchie n'étaient, en effet, pas du tout des nominalistes individualistes. Ils n'étaient pas obsédés par l'idée que le général n'existe pas et qu'il n'y a dans le monde que des substances simples, irréductibles les unes aux autres. Pour eux les problèmes étaient d'emblée posés sur un plan général concret et il n'était possible de leur trouver de réponses qu'en approfondissant notre réflexion sur l'élaboration des moyens collectifs pour faire la révolution et inventer la vie. Il est notable d'ailleurs que la seule expérience libertaire durable, celle de la révolution espagnole de 1936-1939, reposait sur une pratique et des bases théoriques globales, non individualistes. Si les militants de la CNT et de la FAI n'avaient pas eu un programme général, un discours et des objectifs de masse, l'expérience de la collectivisation agricole et industrielle n'aurait jamais pu voir le jour dans l'Espagne libertaire. Il est également frappant de constater à quel point, la pensée individualiste nominaliste s'est révélée incapable de porter un projet révolutionnaire durable. Ainsi il n'est rien sorti comme projet révolutionnaire, de L'Unique et sa propriété de Stirner, de même que le journal *L'Individu* d'Émile Armand n'a pas bouleversé la politique française, de même encore, que le nominalisme exprimé par Nietzsche dans *Vérité et mensonge*

au sens extra-moral n'a pas eu de conséquences pratiques (alors que ses conceptions racistes et antisémites globales, ont, quant à elles, eu des effets monstrueux).

Mais une question se pose : avons-nous les moyens théoriques, scientifiques, de rompre avec le nominalisme individualiste? Est-il possible de trancher la question non pas seulement au plan des conséquences politiques pratiques mais au niveau des principes? Les fondements métaphysiques du nominalisme individualiste résistent-ils au progrès de la connaissance scientifique? C'est ici qu'intervient la réflexion de Bertrand Russell, philosophe anglais célèbre, fondateur de la philosophie analytique, de l'atomisme logique mais aussi auteur d'ouvrages d'inspiration clairement libertaires comme *Principes de reconstruction sociale* ou *Le Monde qui pourrait être*. Car Russell, outre qu'il fut un antimilitariste et un pacifiste fervent, s'est aussi, dans ses ouvrages de philosophie des sciences, beaucoup intéressé à la question de la nature des constituants ultimes du monde et donc à la question des individus, des substances simples. Or ce qu'il montre aussi bien dans *L'Analyse de la matière* que dans *L'ABC de la relativité*, c'est que la physique théorique moderne (à partir d'Einstein) a complètement renversé l'idée d'un univers composé d'objets, de substances simples. Elle a désubstantialisé, déconstruit l'idée d'un univers constitué d'éléments singuliers, indivisibles, irréductibles. En introduisant le facteur temps dans la structure des corps physiques elle nous a fait passer d'un univers composé d'objets situés dans l'espace et dans le temps à un univers fait d'événements et de groupes d'événements, d'universaux en devenir.



Ainsi l'atome, la feuille, la table ou Pierre, qui se trouvent devant moi, ne sont pas des monades, des individus, des substances uniques, irréductibles, ce sont des êtres en devenir, de l'espace et du temps, des biographies qui existent dans leur temps propre et

que seul notre entendement simplificateur chosifie pour en faire des entités singulières, figées, statiques. L'individu est une fiction logique, un symbole incomplet, une série dynamique. « On ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve » disait, il y a bien longtemps, le philosophe grec Héraclite d'Éphèse. Cette conception se trouve amplement renforcée par les progrès de la physique des particules élémentaires qui, en approfondissant ses recherches, pousse toujours plus loin l'analyse des constituants ultimes de la matière et découvre que la substance du monde loin d'être figée nous place face à des collections d'événements (l'atome, l'électron, le proton, le quark et les hadrons sont des groupes d'événements, des configurations spatio-temporelles spécifiques et non pas des entités singulières, ultimes, uniques, absolument indivisibles). Or cette conception de l'individu comme groupe de groupe (tout à fait conforme à ce que dit Proudhon sur la substance, la nature de l'être et de l'homme dans sa *Théorie du progrès*, (première lettre, partie IV) loin de nous éloigner du sort des individus concrets nous en rapproche. Elle nous permet de comprendre que seule une approche globale, une théorie générale au plan métaphysique et politique peut nous permettre de résoudre les problèmes politiques généraux qui sont posés à l'humanité (oppression du capital, de la religion et de l'État).

L'engagement métaphysique de Russell rejoint donc son engagement politique et de la déconstruction de la matière comprise comme série, tissu, groupe d'événements aux six mois de prison qu'il passa en 1918 pour pacifisme jusqu'à la fondation du Tribunal Russell contre les crimes de guerre commis par les États-Unis au Vietnam, il y a plus qu'une coïncidence, un véritable lien logico-politique qui implique qu'en tant qu'homme on se sente solidaire des problèmes généraux des autres hommes. Entre le nominalisme individualiste de Nietzsche et de Michel Onfray et le réalisme de groupe de Proudhon et de Bertrand Russell il faut donc choisir. Soit les problèmes des individus sont des problèmes généraux, universaux parce que les individus et la structure du monde est de part en part générale et alors une action libertaire et une théorie de masse s'imposent comme réponse nécessaire à ces problèmes; soit les problèmes généraux ne sont que des problèmes singuliers, des problèmes individualisés et alors les problèmes généraux ne seront jamais résolus parce qu'on ne pourra leur opposer que des microrésistances étroitement limitées dans l'espace et dans le temps. Gageons néanmoins que l'individualisme libertaire saura lui-même se dépasser en allant dans un sens plus collectif, dans le sens de ce que Camus appelait, dans *L'Homme révolté*, l'individualisme altruiste (qu'il espérait voir aboutir dans une conception générale du syndicalisme révolutionnaire) et qui demande aujourd'hui à s'accomplir dans un vaste mouvement révolutionnaire de masse. M. P.

Peggy

et ses chaussettes rouges

BONJOUR! Je m'appelle Peggy, j'ai 7 ans... Ce soir j'ai été privée de manger, maman elle a dit que j'étais vilaine et pas belle... Mais c'est faux, je suis belle! Je m'admire pendant de longs instants devant mon miroir... J'ai 7 ans mais dans ma tête je suis une Last Shadow Puppet! Je suis comme ces filles qui se maquillent et qui portent des mini-jupes colorées, elles sont serrées dans le latex, leurs fesses, et les messieurs les regardent avec de grands yeux... Je suis comme ces filles qui fument et qui boivent dans les fêtes, je suis comme ces filles qui dansent le Rock n' Roll...

Quand je danse avec mes chaussettes rouges sur le tapis du salon devant la télé, maman elle dit que je suis folle... C'est Peggy et ses chaussettes rouges... Je suis blonde, j'ai les cheveux coiffés au carré, on dirait la petite amie de Johnny disent mes frères... Quand je suis punie dans ma chambre, j'écoute la radio en sourdine et je m'admire longuement devant la glace, je suis belle et quand je serai Mademoiselle je serai une de celles des plus difficiles à charmer... Comme Scarlet dans *Autant en emporte le vent*... Et maman et papa, ils attendront bien pour me marier, moi je suis une fille de la mode et du Rock n' Roll... J'irai danser et les garçons seront tous à mes pieds... Je suis la plus belle poupée des logements HLM... En anglais petite poupée ça se dit *little doll*, je suis la plus belle *little doll* et mon mari sera riche et vieux, on roulera en rolls... Comme la rolls dans James Bond... Mes chaussettes rouges je ne les quitte jamais, aussitôt lavées aussitôt à mes pieds, elles me remontent jusqu'aux genoux... À la maison je ne porte que ça, mes chaussettes avec mon col roulé rouge foncé et ma petite culotte blanche... Mes chaussettes rouges, c'est le meilleur souvenir de mon enfance, mon souvenir d'enfance, mes chaussettes rouges elles sont rassurantes... Aujourd'hui je suis plus âgée, le temps a passé et je ne suis plus bonne à marier, maman et papa sont partis à la retraite, je ne parle plus à mes frères... J'ai passé ma jeunesse en boîtes de nuit à danser et

à m'amuser, je n'ai jamais trouvé de garçons qui m'aiment pour de vrai... Je suis seule et quand je m'endors le soir je pleure parfois dans le noir... Johnny a quitté sa fiancée, les acteurs d'*Autant en emporte le vent* sont *has been* et James Bond a changé de voiture... Un jour j'ai cherché dans mes cartons mes chaussettes rouges, je pensais ne plus jamais les retrouver... Et puis dans un carton oublié, j'ai retrouvé mes chaussettes rouges usées... J'ai pleuré en les serrant fort contre mon cœur... Peggy n'a jamais cessé de faire des bêtises, je ne suis pas si belle... Maman, papa j'ai besoin d'aide, je suis désolée... Mais je ne me suis pas laissé aller, la vie ne m'a pas fait de cadeaux, à faire la fête j'ai oublié d'être heureuse... Alors je me suis maquillée et je suis sortie, bien habillée comme toujours, à la mode et femme moderne que je suis, j'ai pris mon époque par l'épaule et j'ai été au casting de Pierre Cardin...

Puis en rentrant dans mon studio j'ai noyé ma peine dans un profond sommeil sous somnifères... Pendant mes rêves je suis retournée danser devant la télé sur le tapis du salon... Mes paupières vacillaient et je m'y croyais vraiment, au temps de mes 7 ans... Je fus réveillée par un appel, mon téléphone a sonné jusqu'à ce que je décroche, c'était l'assistante de Pierre Cardin qui m'annonçait une bonne nouvelle... Vous êtes la nouvelle effigie de la marque des années soixante-dix... Merci! Merci... Je vais enfin montrer à maman qu'elle avait tort et que mes rêves d'enfant ne sont pas si morts... Taille mannequin, défilés de haute couture, photographies et couvertures de magazines... Maman regarde, tu la reconnais? C'est notre petite voisine du dessus, Peggy! Elle n'a pas changé, j'ai toujours dit qu'elle était très belle, que j'aimerais être comme elle...

La laissant rêveuse, c'est la fin, l'happy ending de Peggy les chaussettes rouges.

Alisson Delaneau

myspace.com/alissondelaneau



Les dessous de l'Ordre

LES ÉDITIONS DU MONDE LIBERTAIRES viennent d'éditer le dernier ouvrage de notre prolifique camarade historien Maurice Rajsfus. Ce dernier, qui anime depuis plus de dix ans le bulletin *Que fait la Police?* et s'exprime régulièrement dans les colonnes du *Monde libertaire* sur des sujets ayant trait à tout ce qui relève du sécuritaire, tourne et retourne, tout au long de cet ouvrage, la notion de l'ordre et ses implications omniprésentes dans nos sociétés dites « modernes »! Petit tour au pays de l'ordre...

Le poids des mots

Maurice commence l'ouvrage avec la citation de l'anarchiste Élisée Reclus, « L'anarchie est la plus haute expression de l'ordre », tout en s'empressant d'ajouter: « Celui qu'on nous impose est loin d'être de cette nature... ». En effet, pour Maurice, qui sait de quoi il parle, ayant été arrêté à l'âge de 12 ans chez lui à Vincennes lors de la rafle du Vel d'Hiv: « il faut avoir souffert de l'ordre pour bien comprendre sa nocivité ». Et de nous expliquer que la sinistre formule, toujours à l'honneur, « L'ordre règne » peut cacher toutes les ignominies. L'ordre s'applique toujours aux dépens des plus faibles et détruit la qualité des relations entre les hommes, bien plus qu'il ne sert à les réunir. Pour Maurice, l'ordre pervertit, incite à la malveillance et au rejet, à la marginalisation des sceptiques mêmes. Au nom de l'ordre, il est possible de se livrer tranquillement à la délation de ses semblables, comme à bien d'autres forfaits. L'ordre est infâme, l'ordre corrompt.

Dans nos sociétés, explique Maurice, construites sur l'obéissance obligée et la soumission de fait, il y a les donneurs d'ordres qui dominent les sous-ordres. Il y a ceux qui ont le verbe haut, tandis que la grande masse ne peut qu'acquiescer, ou murmurer sa rancœur à voix basse. Et ceci, depuis le « Silence dans les rangs ! » braillé par un adjudant ivre de son pouvoir, au doux cri de « Ferme ta gueule », érucité par un policier, dans un commissariat, en passant par le patron ou son fidèle commis, qui brome: « Si vous n'êtes pas content, c'est la porte! » Il y a toutes les nuances du langage autoritaire, dans toute sa trivialité, mis en œuvre pour inciter au respect d'un ordre rarement respectable.

Il n'y a pas d'ordre juste!

Pour autant, Maurice se pose la question de savoir si l'on peut dire qu'il y a plusieurs

niveaux d'ordre. Un ordre juste et un autre qui ne le serait pas. Y a-t-il un ordre bourgeois, moins brutal qu'un ordre dictatorial? Et de répondre: « Nous avons vu ce qu'il en était de l'ordre prolétarien, dévoyé, dans l'ex-Union soviétique et les pays de la démocratie populaire. Qu'en est-il de l'ordre républicain instauré par les révolutionnaires de 1789? Qui pourrait décrire finement ce que peut représenter un ordre démocratique? ». Et encore: « Lorsqu'une société prétend fonctionner en bon ordre, sans la moindre contestation visible, il y a fort à parier que les libertés sont restreintes, ou mises entre parenthèses. »

Donc, pour Maurice, qui dit « ordre » sous entend: commander, enjoindre, prescrire, intimider, sommer, menacer si nécessaire. Parler d'ordre, c'est surtout signifier obéissance sans discussion. On ne déroge pas aux ordres, sauf à être considéré comme un dangereux contestataire. En effet, ceux qui sont au pouvoir, et s'efforcent de ne pas le perdre, finissent par estimer indispensable de maintenir l'ordre qu'ils ont institué. À cette fin, il y a des forces de l'ordre, jamais réticentes pour réprimer ceux que les tenants de l'ordre désignent comme des émeutiers menaçant les institutions. Pour apporter une touche amère, constatons que, dans les dictionnaires, « ordre » se situe entre « ordonner » et « ordure ».

Déclinaisons de l'ordre

Maurice aborde tous les contextes dans lesquels l'ordre trouve une place de choix: l'ordre familial, l'ordre sur le lieu de travail, Dieu et l'ordre, l'ordre patriotique et nationaliste, l'ordre financier, la publicité dans « l'ordre des choses », l'ordre carcéral, l'ordre contre-révolutionnaire, l'ordre de la justice, l'ordre public et l'ordre privé et j'en passe... Juste une ou deux dissonances qui nous font quelque peu reprendre notre souffle, dans ce paysage étouffant: l'existence du seul contre-ordre, la révolution et son pendant, le devoir de désobéissance! Et Maurice conclut ce triste panorama par une phrase quelque peu amère, mais hélas réaliste et qui en dit long: « Si j'ai pu atteindre, et même dépasser, l'âge de quatre-vingts ans, les anciens de ceux qui font aujourd'hui la chasse aux sans-papiers n'y sont pour rien. » Comprenez qui peut!

Patrick Schindler
groupe claaaaaash



À vos ordres? Jamais plus! de Maurice Rajsfus, éditions du Monde libertaire, 12 euros, 260 pages. En vente à La librairie du Monde libertaire, 145, rue Amélot, 75011, Paris.

Pampilles et pampers



JE VIENS DE PASSER une journée avec une femme. Au Marché aux Puces. Elle a pris un vol Dallas-Paris. En first class. À son arrivée, une suite au Ritz. Mes services sont pour l'instant la chose moins chère qu'elle se soit payé. Elle ne vient à Paris que parce qu'elle souhaite acheter : une grande porte, une balustrade, un manteau de cheminée en pierre, et un lustre. L'Amérique produit ces choses en quantité. Mais elle ne les produit pas sanctifiées par un siècle, ou deux, ou trois. Des dizaines de milliers de personnes (dont moi) vivent en partie du fait d'habiter un pays où l'on peut encore dénicher des objets anciens.

Quoiqu'à dire vrai, aujourd'hui la majeure partie des objets disponibles au Marché aux Puces remontent rarement à plus loin que 1810.

Car cela fait longtemps, longtemps, que les décorateurs américains viennent acheter par containers entiers. Elle me précise que la porte doit être de style « French Formal ». Devant ma mine perplexe, elle me montre une porte cochère haussmannienne. Bon. La cheminée, elle, doit appartenir au « French Provincial ». Dix minutes d'interrogatoire serré me suffisent à déterminer que tout ce que nous classons, non moins vaguement, sous l'appellation « rustique » se dit en texan *French Provincial*. La balustrade? Elle se décidera sur pièces. Le lustre? Qu'il brille! Nous passons donc la journée à courir les stands et, en particulier, à visiter de vastes entrepôts « où n'entrent d'ordinaire que les professionnels, vous le dites bien à Madame, n'est-ce pas? ». Là reposent les cadavres des maisons de notaire, des églises désertées, voire des ateliers aban-

donnés. Car une nouvelle mode exige que l'on arbore un objet vrai sur lequel des prolétaires vrais ont sué de la sueur vraie, étal de boucher, établi de mécano, tour industriel des années cinquante. Et il faut bien sûr que l'objet soit « dans son jus » comme disent les puciers; que l'on n'ait surtout pas effacé les preuves matérielles de l'esclavage (version du prolétaire), de la noble, captivante et sexy sueur du mâle (version de l'acheteuse), de l'authenticité rarissime – toujours rarissime l'authenticité – de l'objet (version du pucier). Nous nous extasions donc devant un jeu de neuf portes à moules garanties 1870 « et vous voyez, Monsieur, j'ai les neuf pommelles, vous le dites bien à Madame, n'est-ce pas? », et un lustre de Murano qui ne déparerait pas un magasin de souvenirs « Mais vous voyez, Monsieur, on n'en fabrique plus de ce type depuis 1902, vous le dites bien à Madame, n'est-ce pas? » Le lustre qu'on ne fabrique plus depuis 1902 de ce magasin-ci se différencie essentiellement d'un autre lustre « qu'on ne fabrique plus depuis 1962 » de ce magasin-là en ceci qu'il se vend 12 000 euros (12 mois de salaire minimum en 2008) alors que le lustre de 1962 se vend 2 000 euros. Quant aux lustres bien de chez nous, à dorure et cristaux, on me fait remarquer qu'aucune pampille n'y manque, ce qui suffit à justifier un prix de vente de 14 000 euros. J'apprécie la modestie de ce vendeur du marché Paul-Bert, car sur le côté Est du marché Biron, notoirement dévolu aux cheiks pétroliers, le même partira pour 40 000 euros.

Revenons aux vastes entrepôts, protégés par chiens policiers, caméras et fil de fer bar-

belé, car, n'oublions pas, les Puces sont à Saint-Ouen, une ville plus connue pour les Pampers à 10 euros de ses familles d'immigrés que pour les pampilles à 10 000 euros de ses lustres. Et certains rejetons de ces familles jugent qu'à tout prendre, les pampilles feront plus de bien à leurs poches qu'à celles des marchands. Hormis des pampilles et des bergers allemands, que voit-on dans ces entrepôts? Deux jeux de grilles de fenêtres, avec une vague fleur de lys aux quatre coins. 2 500 euros. Une cheminée go-thi-que. À peu près aucune décoration, hormis quatre braves cannelures, mais go-thi-ques. Donc 40 000 euros. Pas de gothique au Texas, et comme chacun sait, ce qui est rare est cher. Une énorme (quatre mètres de haut) cheminée Renaissance en pierre de Souppes (la pierre de Cheverny, Chenonceaux, Chambord, etc.). La cheminée est merveilleusement sculptée. Elle est aussi un infâme pastiche 1900, enfin, 1850, comme le précise le marchand. Honnête ce marchand, mais il sait que pour les propriétaires de chaînes de bottes de cow-boy, 1850 ne brille pas d'un éclat moins vif que 1 550. La cheminée vient d'un vrai château classé. Donc historico-féodal, tout ce qui manque à l'épouse du propriétaire de la plus grande chaîne de magasins de bottes de cow-boy du monde. Prix de quatre mètres d'historico-féodalité pour bottes de cow-boy? 250 000 euros. Soit le prix de cent mètres carrés de pavillon pour famille d'immigrés. Historique comme toute famille, mais pas féodale.

Nestor Potkine

« Écoute, petit... »



Diego Camacho en 1937.

C'EST DE L'ANDALOUSIE que venait Diego Camacho Escámez, Abel Paz de son nom de guerre, une des voix les plus singulières de l'anarchie au ^{XX} siècle. Diego, né le 12 août 1921 à Almería (le Miroir de la mer, en arabe), vient de s'éteindre à Barcelone le 13 avril 2009. Son extraordinaire volonté de vivre a traversé le siècle et, dans les trente dernières années, irrigué bien des lieux de résistance sur plusieurs continents. De cette enfance andalouse, entre scorpions et figuiers de Barbarie, Diego gardera ses affinités avec les Gitans et leur sens poétique de l'improvisation. La parole et l'écriture sont vite devenues les armes principales de cet insurgé viscéral qui nous lèguent une douzaine de livres essentiels, écrits en espagnol, et dont le témoignage, aussi émouvant que riche d'enseignement, a été enregistré et filmé.

On ne peut ici que donner la chronologie et brosser les grandes périodes d'une vie dressée contre la soumission et contre le destin : l'émigration à huit ans, en 1929, en Catalogne; deux ou trois années à l'école libertaire Natura dans le quartier barcelonais du Clot; jeune ouvrier, l'adolescence et la révolution sociale de 1936 à 1938, à Barcelone, avec la CNT, la FAI et les Jeunesses libertaires; l'exode et les camps en France de 1939 à 1942; le retour en Espagne, la résistance clandestine avec la CNT contre la dictature franquiste, les longues années de prison; le second exil en France, de 1953 à 1977, la lutte contre la maladie – tuberculose –, le travail en imprimerie de labeur, le premier livre, *Paradigma de una revolución* (publié en 1967 par l'AIT à Toulouse), sur l'insurrection du 19 juillet 1936 à Barcelone; les barricades – qualifiées de drapeaux de pavés – parisiennes et l'espoir libertaire renaissant dans la lutte sociale en 1968; le deuxième livre, *Le Peuple en armes, biographie de Durruti* (publié par La Tête de feuilles à Paris en 1972), œuvre passionnée

et monumentale, de recherche, d'enquête, d'écriture, élaborée pendant plusieurs années en marge de la vie d'ouvrier; la véritable naissance d'« Abel Paz » avec ce livre qui sera traduit en de nombreuses langues dont le japonais et le turc; le retour à Barcelone, dans le quartier de Gracia, et les trente dernières années, de 1978 à 2009, où Diego, écrivain anarchiste autodidacte (il publie encore dix livres de Mémoires ou d'essais historiques), tient porte ouverte, reçoit les visites de libertaires du monde entier et sillonne lui-même la planète (Europe du Nord au Sud, Australie et Asie) en malicieux conférencier et en inlassable voyageur toujours curieux de l'humanité.

Diego a mené un inestimable travail d'enquête continue, de mémoire et d'écriture sur la révolution espagnole qui rejoint, dans la voie de l'histoire anarchiste ouverte par Max Nettlau, celui de Voline sur la révolution russe et est parallèle à l'œuvre de compagnons et amis comme Antonio Téllez et Alexandre Skirda. Les livres de ces historiens libertaires – Max Nettlau, José Peirats, Abel Paz, Alexandre Skirda, Antonio Téllez... –, dont les recherches sont indissociables de l'engagement, donnent aujourd'hui au moins autant de force et de cohérence à l'anarchisme que ceux de ses philosophes et théoriciens, car ils témoignent de son ampleur historique et humaine. En leur ajoutant les autobiographies et les Mémoires se constitue une formidable bibliothèque libertaire, outil de transmission qui peut ouvrir de larges perspectives pour le mouvement social et réveiller son imagination. Grâce à ces efforts, le passé revit et nous appartient.

Diego fut aussi un merveilleux conteur, un griot de l'anarchie. Cette part de sa vie nous est partiellement restituée par le cinéma, en particulier par le film sensible que Frédéric Goldbronn a réalisé en 1999 dans une bodega de la calle Verdi, à Gracia. À soixante-dix-sept

Marc Tomsin



ans, le vieil homme médite à voix haute sur les moments intenses de la première partie de sa vie, sur la mémoire et sur l'histoire collective. Il a lui-même proposé la fin du film, simplement intitulé *Diego*, mettant en scène sa disparition. Le bon voisinage avec les Gitans d'Almería a pu aiguïser son sens et sa curiosité artistiques pour la musique comme pour les arts graphiques. Un concert du bluesman malgache Tao Ravao dans une cave de Saint-Germain-des-Prés fut l'occasion d'une mémorable soirée avec Diego en compagnie de son ami Pierre Lepetit. Diego a beaucoup fait pour la reconnaissance de l'œuvre du peintre et poète gitan anarcho-communiste Helios Gómez.

Edouard Waintrop, dans un bel article publié en 2001 par *Liberation* (sur Internet, cinoque.blogs.liberation.fr/waintrop/), cite ces paroles de Diego à de jeunes libertaires en Catalogne: « Quand vous allez au café, quand vous rencontrez des gens, vous voyez bien qu'ils sont malheureux. Et vous savez bien aussi qu'ils le savent. Vous voyez bien que ce qui manque aujourd'hui entre les gens c'est la communication. C'est à vous de la rétablir. Quand les gens échangeront de nouveau sur leur vie, ils n'accepteront plus leur sort. Il faut discuter avec les gens, sans acrimonie, avec modestie. Rétablir la communication c'est important. Moi à Barcelone, quand je vais au bistrot, je m'assieds presque toujours à la table où il y a quelqu'un qui déjeune seul. Le serveur peut tiquer. S'il demande à la personne que je rejoins, son avis, elle est toujours d'accord. Rompre la solitude des gens c'est déjà beaucoup. Parler de tout et de rien avec eux, c'est énorme. »

Diego, qui a dédié le *Durruti* « à Jenny, pour sa collaboration constante et continue qui ont rendu possible ce livre », écrit dans *Viaje al pasado*: « L'anarchisme est la poésie de la vie et l'amour en est sa plus haute expression. » Que l'on s'en souviennne! **M. T.**

Trois livres d'Abel Paz sont traduits et disponibles en français: le *Durruti* (Les Éditions de Paris), *Chronique passionnée de la Colonne de Fer* (Nautilus) et *Barcelone 1936. Un adolescent au cœur de la révolution espagnole* (traduit par Oscar Borillo, La Digitale). Les éditions Rue des Cascades souhaitent entreprendre la traduction et la publication des trois autres volumes de *Mémoires: Chumberas y alacranes 1921-1936*, *Entre la niebla 1939-1942* et *Al pie del muro 1942-1954*. Il serait bon de s'intéresser aux ouvrages sur *Los internacionales en la region española 1868-1872* et *La cuestion de Marruecos y la Republica española*. La bibliothèque d'Abel Paz et les droits de ses livres reviennent, selon sa volonté, au Centre Ascaso-Durruti, à Montpellier.

Radio libertaire

la voix sans dieu et sans maître

DANS L'ÉLAN DES RADIOS LIBRES et l'ouverture de la bande FM en 1981, des militants de la Fédération anarchiste décidèrent de créer une radio associative, Radio Libertaire, destinée à faire connaître les idées libertaires, l'univers anarchiste, trop souvent qualifiées d'archaïques par ceux qui les méconnaissent ou les méprisent.

Radio Libertaire en vint rapidement à ouvrir ses micros aux anarchistes, aux organisations, associations ou individus proches ou non du mouvement libertaire, afin de s'ancrer plus largement dans une réalité politique, sociale, économique, culturelle et artistique.

Et c'est dans cette réalité quotidienne, dans les affrontements des premières années avec l'État, dans les luttes sociales et les rencontres avec les mouvements sociaux et de contestation de toutes formes d'autorité et de pouvoir que s'est créé l'identité de Radio Libertaire, répondant aux attentes des gens qui souhaitent entendre dans le poste autre chose qu'un discours uniforme, conformiste et résigné.

Radio Libertaire, c'est un projet fait d'une mosaïque d'individus qui s'inscrit dans la durée. Une expérience sociale qui s'efforce d'aller vers un fonctionnement totalement libertaire.

Aujourd'hui, Radio Libertaire implique 200 personnes environ pour une centaine d'émissions. La multiplicité des sujets traités, la variété des approches plaident pour l'image d'ouverture et la liberté de parole donnée dans les limites du contrat moral passé avec la Fédération anarchiste: Pas de propos racistes, antisémites, sexistes, homophobes ou prônant l'exploitation de l'homme, la guerre, la compétition entre individus, l'inégalité sociale et économique... en un mot le capitalisme.

Le contrat, c'est aussi accepter un fonctionnement sans salariés, destiné à favoriser l'autonomie et la responsabilisation des individus, afin de mettre en pratique l'entraide. Chacun et chacune se doit de participer aux assemblées générales, à la vie de la radio et d'œuvrer au développement et au rayonnement de Radio Libertaire, devenant aussi acteur du projet, tout en évitant d'avoir l'attitude « consommatrice » d'un outil à son profit personnel. C'est aussi savoir vivre avec l'autre, son égal en droit en devoir et en liberté. Radio Libertaire c'est un corps vivant

avec ses richesses mais aussi ses faiblesses, où l'important est ce qui rassemble plutôt que ce qui divise.

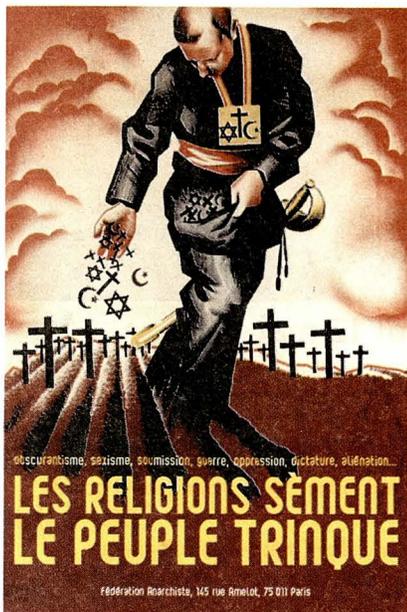
Radio Libertaire se situe hors du champ capitaliste et commercial, toujours fidèle aux principes anarchistes: refus des rapports marchands, défiance à l'égard de l'État, rotation des postes de secrétaires, responsabilité individuelle des mandatés, contrôle des mandats. Elle a réussi depuis ses débuts à rester une véritable radio libre, « sans dieu, sans maître et sans publicité », et à tenir son objectif: contribuer à l'amélioration de la diffusion populaire de l'esprit critique, des savoirs et de la culture.

Radio Libertaire est essentiellement financée grâce aux soutiens des militants, des animateurs et animatrices et des auditeurs, le financement étant complété par le Fond de Soutien à l'Expression Radiophonique. (FSER*). Elle dispose de l'un des plus petits budgets des radios associatives françaises. Mais le peu d'argent à sa disposition n'a jamais été un frein à son développement grâce à l'engagement des militants et militantes de la Fédération anarchiste, des membres des émissions et des auditeurs et auditrices. Aujourd'hui Radio Libertaire diffuse sur le monde grâce à Internet, réalise des directs hors de ses studios pour diffuser les idées anarchistes. Le prochain enjeu pour Radio Libertaire est le passage à la radio numérique.

Radio Libertaire c'est avant tout une utopie libertaire que la Fédération anarchiste a su mettre en marche. Les anarchistes existent depuis plus d'un siècle; depuis le temps des cerises. À bien y regarder, Radio Libertaire est aussi partie pour exister plus d'un siècle... avec l'aide de celles et de ceux qui lui sont attachés.

Le secrétariat

*. Le FSER est un prélèvement sur les recettes publicitaires des radios commerciales qui est redistribué aux radios dont les recettes publicitaires sont inférieures à 20 % de leur budget. (radio associative de catégorie A).



Affiche disponible à la librairie du Monde libertaire.

Abonnez-vous !

On peut maintenant, outre le courrier, s'abonner « en ligne », avec paiement sécurisé et tout et tout :

www.librairie-publico.com

Vous en profiterez pour commander, du même coup, les nouveautés de la librairie du Monde libertaire, et télécharger les récents catalogues au format .pdf

Pour trouver facilement les points de vente près de chez vous, le site

www.trouverlapresse.com

un outil de notre diffuseur, les NMPP, est à votre disposition. Si vous ne disposez pas d'un accès Internet, n'hésitez pas à nous téléphoner : 01 48 05 34 08, entre 14 heures et 19 h 30. Achetez Le Monde libertaire le plus souvent possible, et dans le même lieu, et n'hésitez pas à insister pour qu'il soit bien visible.



Appel pour un camp No Border à Calais du 23 au 29 juin

LE CAMP NO BORDER DE CALAIS est un projet mené par des militants français et belges en coopération avec le réseau No Border britannique. Il vise à mettre en lumière la situation à Calais et dans le nord, construire des liens avec les migrants et ceux qui les soutiennent, et enfin défier les autorités sur le terrain pour protester contre la répression croissante. Le camp revendique la liberté de circulation pour tous, la fin des frontières et des contrôles migratoires.

Nous avons choisi Calais pour deux raisons. C'est un lieu important dans l'histoire du développement des contrôles migratoires et depuis longtemps un goulet d'étranglement pour les migrants qui cherchent à se rendre en Grande-Bretagne. C'est surtout un lieu d'affrontement entre ceux qui veulent stopper toute migration vers l'Union européenne et ceux qui luttent pour détruire les barrières entre les peuples.

Depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, des dizaines de milliers de migrants ont vécu à Calais sans aucune ressource, dans la jungle espérant un jour traverser la Manche vers l'Angleterre. En 1999 la Croix Rouge a ouvert un centre à Sangatte, qui a dû fermer sous la pression de la France et de la Grande-Bretagne. Depuis, les flics obligent des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants à errer vers Calais et le long des côtes du Nord de la France, de la Belgique et des Pays-Bas. Régulièrement brutalisés par la police, battus, arrêtés et enfermés au Centre de Retention Administrative (CRA) de Coquelles. La police brûle les abris et leurs maigres affaires. Les militants qui les soutiennent subissent une répression croissante et plusieurs ont été arrêtés ces derniers mois. Le ministre de l'Immigration Phil Woolas appelle à la

construction d'un centre de rétention permanent à l'intérieur du Port de Calais.

Depuis le début des années 2000, l'U.E. s'emploie à construire « l'Europe forteresse » en externalisant ses frontières en Asie et en Afrique (Agence Frontex: Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures), et en payant des États, de l'Ukraine jusqu'au Maroc, pour effectuer à sa place le travail de prévention de l'immigration. Cela crée deux sortes de migrants, les migrants qualifiés d'utiles à l'État, et une majorité de travailleurs sans papiers et donc sans droits, exploitée à loisir sur le marché du travail. Notre combat pour la liberté de circulation est donc également un combat pour les droits de tous les travailleurs.

Établir des liens en travaillant ensemble nous permet d'échanger de l'information à un niveau transnational; c'est en partie grâce à une telle solidarité que la déportation organisée de réfugiés afghans de Calais à Kaboul a pu être empêchée. Ce camp s'inscrit dans la tradition des camps No Border organisés à travers le monde depuis les années quatre-vingt-dix. Comme le camp de Lesbos au mois d'août prochain, ce sera un espace pour partager des informations, des compétences et des expériences et pour préparer des actions contre le système des frontières. Égalité des droits pour tous! Personne n'est illégal. Liberté de circulation et d'installation pour tous!

Communiqué par Stéphane, individuel Paris

calaisnoborder.eu.org/ < calais@riseup.net
london.noborders.org.uk/calais2009.
 Contact à Calais :
noborder-grouperlocal-calais@hotmail.fr

Adhérez à l'association des Amis de Radio libertaire !

N° NATIONAL ÉMETTEUR
N° 47 75 73

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENTS

- 5 € par mois (soutien normal)
 ___ € par mois (soutien maximum !)

ORGANISME CRÉANCIER
PUBLICO - RL
145 rue Amélot 75011 Paris

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements en soutien à Radio Libertaire. Je pourrai suspendre à tout moment mon service à Radio Libertaire.

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

NOM _____ Prénom _____
 Adresse _____
 Code postal _____ Localité _____
 Courriel _____

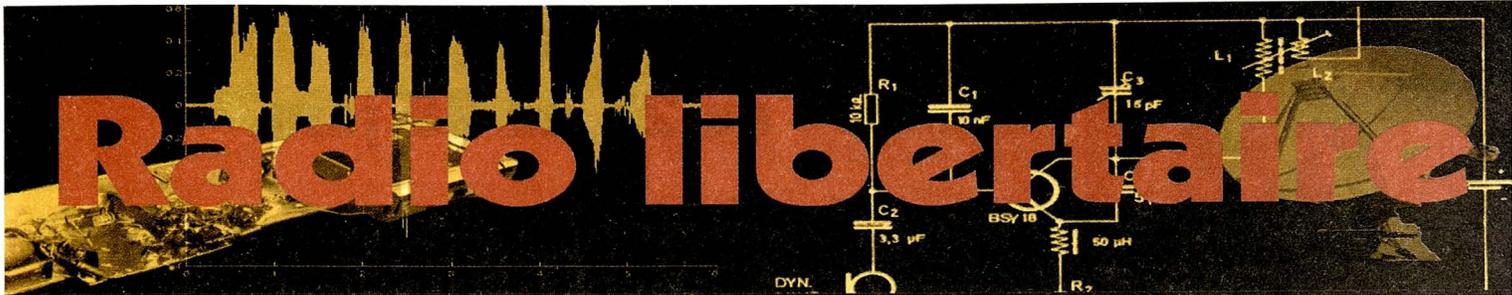
Date
Signature obligatoire

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU CC (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

NOM _____
 Adresse _____
 Code postal _____ Localité _____
 Désignation du compte à débiter _____
 code établis. guichet n° de compte clé RIB

IMPORTANT merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Bulletin à renvoyer à Publico, 145 rue Amélot - 75011 Paris - France



Radio libertaire

Jeudi 7 mai

Jus de rue (08 h 30) La parole aux gens de la rue.

Chronique hebdo (10 heures) Commentaire de l'actualité en direct chaque semaine.

De rimes et de notes (12 heures) Actualité de la chanson et du spectacle.

Radio cartable (14 heures) La radio des enfants des écoles d'Ivry-sur-Seine

Petites annonces d'entraide (16 h 30)

Si vis pacem (18 heures) Mounamitié Présentation de la soirée du 12 mai, 18 heures, au Verre à Pied à propos de Mouna.

Vendredi 8 mai

Petits matins pour le grand soir (08 h 30) L'émission des enfants du Père La Purge Textes militants lus et commentés pour affronter le monde d'aujourd'hui.

L'écho des cabanes (11 heures) Actualités des familles de détenus.

Les oreilles libres (14 h 30) Invité: Jean-Jacques Palix, à propos de la manifestation Et la liberté de l'écoute, au CAC de Breigny, autour du travail de Cornelius Cardew., bien connu pour son engagement politique.

Koumbi (16 heures) Actualités africaines

Radio espéranto (17 h 30) Actualités espérantistes.

L'antenne du social » (19 heures) Actualités du travail social.

La grenouille noire (21 heures) Actus écologie libertaire.

Samedi 9 mai

Réveil Hip Hop (08 heures) Actus Rap

La Philanthropie de l'ouvrier charpentier (10 heures) Rediffusion.

Chronique syndicale (11 h 30) Luttons et actualités sociales.

Chroniques rebelles (13 h 30) Débats, dossiers, rencontres d'actualité.

Deux sous de scène (15 h 30) Actus de la chanson vivante.

Dimanche 10 mai

Goloss trouada (08 heures) Actus franco-russes.

Tempête sur les planches (14 heures) Le squatt Sans plomb d'Ivry-sur-Seine (M^o Mairie d'Ivry) rejoue sa farce anticléricale *Ainsi soit-il* du 2 au 24 mai, mais pas Ilj.

L'heure Stratocaster (15 h 30) Actus riffs et gros sons pour tous les amateurs de rock.

Il y a de la fumée dans le poste (18 h 30) La joyeuse équipe du CIRC traitera en direct de l'actualité des drogues en général et du cannabis en particulier.

Lundi 11 mai

Lundi matin (11 heures) L'actualité passée au crible de la pensée libertaire.

Les partageux de la Commune (13 heures) Commune de Paris.

Terre et Liberté (16 heures) Les peuples indigènes face à l'État brésilien de Lula, avec Janine Vidal du Comité de Solidarité avec les Indiens des Amériques (CSIA).

Agora libertaire (18 heures) Actus des groupes régionaux de la FA.

Le monde merveilleux du travail (19 h 30) Anarcho-syndicalisme. Le Syndicat Interprofessionnel de la Presse et des Médias (SIPM-CNT).

Ca urge au bout de la scène (21 heures) Actualité de la chanson.

Mardi 12 mai

Le Parisien libertaire (8 heures) Retour non exhaustif et militant sur l'actualité parisienne.

L'idée anarchiste (14 h 30) Réflexion sur l'anarchisme. Textes historiques et actuels.

Un peu d'air frais (16 heures) L'écologie au quotidien. Reportages et infos pratiques.

Ideaux et débats (18 heures). Michèle Lesbre, pour *Sur le sable* (Sabine Wespieser); et Ivan pour son disque *Du temps à louer* (Adone, Discograph).

Paroles d'associations (19 h 30) Contrairement à ce qu'affirme Éric Besson, le délit de solidarité envers les sans-papiers existe. Un membre du Gisti viendra nous en parler.

Radio Libertaria (20 h 30) Émission de la CNT-AIT Actualités militantes.

Mercredi 13 mai

Blues en liberté (10 h 30) Nouveautés, rééditions, 2^e partie.

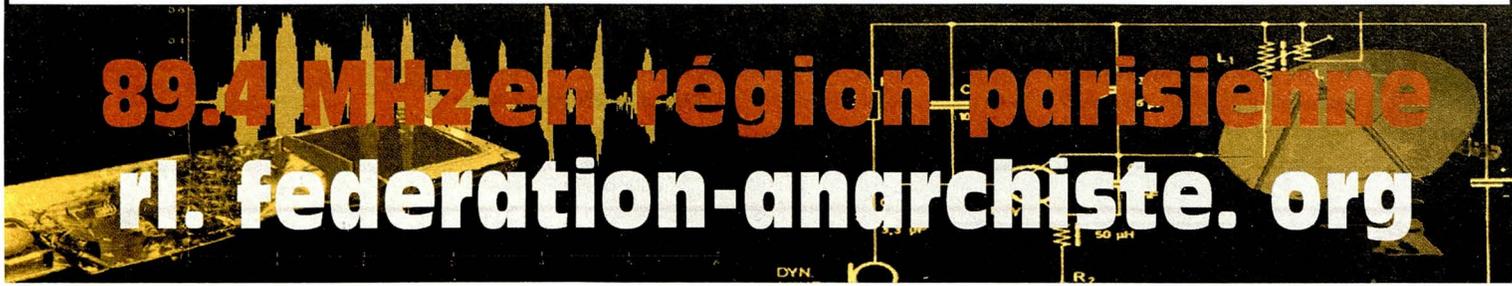
Sans toit ni loi (12 heures). Émission sur les mal-logés et la précarité

Le manège (14 heures) Littérature & Cinéma l'invité littéraire, par Boris Beyssi; les chroniques ciné de Heike Hurst.

Femmes libres (18 h 30) Nelly recevra l'association Pulsart, pour leur travail militant et artistique avec des jeunes défavorisés, et notamment leur initiative: Chromozone sensible

Ras les murs (20 h 30) Actualités des luttes des prisonniers. François Bès, de l'Observatoire International des Prisons (O.I.P.), nous parlera des conditions de traitement du HIV dans les prisons guadeloupéennes et martiniquaises.

Les Rendez-Vous soniques (00 h 30) Le magazine libertaire du rock.



89.4 MHz en région parisienne
rl.federation-anarchiste.org

7 mai – 8 mai – 9 mai

La Plaine-Saint-Denis (93)

Basta Ya! Accueil à partir de 19 heures. Repas à 20 heures précises. Dîner-spectacle et chansons par la compagnie Jolie Môme, à La Belle Étoile, 14, rue Saint-Just, La-Plaine-Saint-Denis, M° Porte-de-La-Chapelle – Bus 153 arrêt Église-de-La-Plaine. Tarif unique 22 euros Réservations indispensables au 01 49 98 39 20. www.cie-joliemome.org

Jeudi 7 mai

Merlieux (02)

De 18 à 21 heures, la Bibliothèque sociale, animée par le groupe Kropotkine de la Fédération anarchiste reçoit Jacques Lesage de La Haye, auteur de *La mort de l'asile: Histoire de l'antipsychiatrie*. (Éditions libertaires, 2006), de *La guillotine du sexe: La vie affective et sexuelle des prisonniers* (Éd. de l'Atelier, 1998) Table de presse. Entrée libre. Athénée libertaire. 8, rue de Fouquerolles.

Saint-Denis (93)

19 heures. La Dionysité, Université populaire de Saint-Denis. Religion: Tristes réalités. Le voile: l'offensive continue. Présentation: Pierre Cassen et Annie Sugier. Bourse du Travail de Saint-Denis, 9-11, rue Genin, Métro ligne 13, Porte-de-Paris, ou RER D. Entrée libre.

Rennes (35)

20h30. Discussion-débat sur le thème Travail: émancipation ou aliénation? Local La Commune, 17, rue de Châteaudun. Tél.: 02 99 67 92 87, www.farennnes.org

Vendredi 8 mai

Paris XIX^e

19h30. Concert organisé par le collectif United Underground avec Hors Contrôle, Zartako, K Listo, Time Bomb et Crâne d'Obus. Bénéfices en soutien aux sans-papiers. Prix libre. C.I.P (Coordination des Intermittents et Précaires), 14-16, quai de Charente, M° Coeurin-Cariou, ligne 7.

Samedi 9 mai

Montreuil (93)

19 heures à 21 heures. Montr'UP Université populaire de Montreuil Femmes philosophes, femmes révolutionnaires Les femmes philosophes et la révolution française. Présentation de Michaël Paraire, philosophe et écrivain. à La Parole errante, 9, rue François-Debergue Métro ligne 9, station Croix-de-Chavaux. Entrée libre. (Désolés pour l'adresse erronée lors de la précédente annonce de la Montr'up, N.D.L.R.)

Paris XI^e

16h30. Suite à son article paru dans le Monde Libertaire n° 1550, *Jean Grave et le livre interdit*, Michaël Paraire viendra nous parler de *la Société mourante et l'anarchie* et de son auteur. À la librairie du Monde libertaire, 145 rue Amelot, 75011, Paris, M° Oberkampf, République, Filles-du-Calvaire.

Mardi 12 mai

Saint-Denis (93)

19 heures. La Dionysité, Université populaire de Saint-Denis. Les révolutions libertaires. La Révolution russe: de 1905 à Cronstadt en passant par octobre 1917. Présentation de Philippe Paraire docteur en philosophie et Michael Paraire écrivain-philosophe. Bourse du Travail de Saint-Denis, 9-11, rue Genin, Métro ligne 13, Porte-de-Paris, ou RER D. Entrée libre.

13 et 14 mai

Montréal (Canada)

19h30. Quatrième Festival International de Théâtre Anarchiste de Montréal avec la participation spéciale de la légendaire troupe The living theatre. Théâtre D.B. Clarke de l'Université Concordia, 1455, boulevard de Maisonneuve-Ouest, Métro Guy-Concordia. Tél.: 514-981-5330. anarchistefestival@yahoo.ca. www.myspace.com/anarchisttheatre_montreal

Vendredi 15 mai

Vannes (56)

20h30. Le groupe libertaire Lochu (FA Vannes) organise une projection-débat autour du film *L'An 01* au Palais des Arts, Entrée libre.

Orléans (35)

20 heures, Le groupe Gaston Couté invite à un débat sur le thème: La criminalisation des luttes sociales à l'Atelier, 203 rue de Bourgogne.

Samedi 16 mai

Le Perreux-sur-Marne (94)

20h30. Festival Zik off. avec aussi: Mission frelon, Minds go to Eleven, Blues Deviation; - Parc du Saut-du-Loup. 4, rue Estienne-d'Orves

Paris XI^e

16h30. René Berthier pour son livre *Digressions sur la Révolution allemande* aux Éditions du Monde libertaire. (Voir en quatrième de couverture). À la Librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, M° République, Oberkampf ou Filles-du-Calvaire.

Paris XVIII^e

15h30. Guillaume Carnino pour un débat autour de l'ouvrage collectif *La tyrannie technologique* éd. L'échappée – 2007). Bibliothèque La Rue, 10, rue Robert-Planquette. Métro Blanche ou Abbesses. Tél.: 01 42 23 32 18 bibliotheque-larue.over-blog.com

Dimanche 24 mai

Ivry (94)

12 heures. Fête du groupe libertaire d'Ivry. 13h30: projection du documentaire de Jean-Pierre Thorn *Le dos au mur*, suivi d'une discussion sur le thème: Autogérer les luttes aujourd'hui pour autogérer la société demain. Concert: Putta guerilla. 20 heures: Aïnsi soit-il, pièce hilarante et blasphématoire, par les squatters. Et beaucoup d'autres surprises. Bouffe pas chère. Squatt Sans plomb, 38, rue Gabriel-Péri à 100 m du métro Mairie-d'Ivry. Entrée libre.

SAMEDI 16 MAI 2009, 16h30

ENTREE LIBRE /// M° Oberkampf, République, Filles du Calvaire

RENCONTRE-DEBAT



René BERTHIER
viendra nous parler
de son ouvrage
"Digressions sur la
révolution allemande",
paru aux Editions du
Monde Libertaire



**LIBRAIRIE
PUBLICO**

145 RUE AMELOT, 75011 PARIS
WWW.LIBRAIRIE-PUBLICO.COM